Quatre faussaires condamnés à la prison ferme

Page 2

INHUMÉ HIER À BEN-AKNOUN

Le militant Mohamed-Saïd Mazouzi tire sa révérence à 92 ans

Page 24

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5444 - JEUDI 7 AVRIL 2016

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LES BUREAUX DE CHANGE DE NOUVEAU AUTORISÉS

Un petit pas dans la lutte contre l'informel

Page 2

Alors que les contractuels poursuivent leur grève

BENGHEBRIT LÂCHE DU LEST

Les enseignants contractuels peuvent, dès dimanche prochain, déposer leurs attestations de travail au niveau des centres de dépôt et de collecte des dossiers de candidature au concours de recrutement des enseignants. Un pas vers le dénouement du bras de fer qui oppose Benghebrit aux enseignants contractuels qui poursuivent leur grève de la faim dans les rues de Boudouaou, à l'est de la capitale, exigeant leur intégration sans concours et sans condition.

Page 3



DR

DES PARTIES «MALINTENTIONNÉES» VOUDRAIENT ISOLER L'ALGÉRIE

A RIYAD, CONTRE LES COMPLOTEURS

Autre fait important de la semaine, cette mission spéciale de Tayeb Belaîz, ministre d'Etat, conseiller spécial du Président de la République, porteur d'un message d'Abdelaziz Bouteflika au roi Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud. «D'aucuns pourraient croire à tort que des positions exprimées par l'Algérie à propos de certaines questions sensibles sur la scène arabe, voire régionale, s'opposent à celles de nombre de ses partenaires arabes, mais en fait les positions de l'Algérie trouvent leur essence dans son legs historique, depuis la guerre de libération, consacrant le principe de non-ingérence dans les affaires internes d'autres pays.»

Page 5



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

DÉLOCALISATION DE L'ÉCHANGEUR DE SIDI AÏCH

Le P/APC de Tinebdar interpelle la classe politique et les élus

LE P/APC de Tinebdar, M. Braham Bennadji, ne lâche pas prise. Il continue de demander le maintien de l'échangeur, qui devait initialement être réalisé à Sidi Aïch, avant sa délocalisation à Ouzellaguen.
M. Bennadji est exaspéré depuis la confirmation faite à la télévision par le wali et le directeur des travaux publics, lors d'une émission télévisée, concernant le déplacement de l'échangeur vers Ouzellaguen.
Lors de cette émission, souligne-t-il, «les deux intervenants ont annoncé et affirmé à l'opinion publique que le premier tronçon Bouira-Ouzellaguen sera opérationnel à partir de la fin août de l'année en cours». Le P/APC a rappelé ses sorties et ses positions antagoniques par rapport au déplacement «injuste et non justifié» de cet échangeur. Dans une déclaration qui nous a été transmise, M. Bennadji souligne : «Depuis janvier 2015, date de la décision de déplacer l'échangeur programmé pour la région de Sidi Aïch vers Ouzellaguen, le P/APC de Tinebdar n'a cessé d'interpeller les différentes autorités sur ce changement non justifié, qui privera plus de 100 000 habitants de la pénétrante de Béjaïa tant attendue».
Selon lui, «malheureusement, les autorités se murent, à ce jour, dans un mutisme total concernant cette affaire». «Paradoxalement, l'échangeur porte toujours le nom de Sidi Aïch sur le plan. On se demande alors si les deux intervenants, en l'occurrence le wali et le directeur des travaux publics, viennent de cautionner officiellement ce changement, synonyme d'injustice et de privation, ou ignorent simplement les limites géographiques de la région de Sidi Aïch», s'interroge le président de l'APC de Tinebdar. Ce dernier précise ne pas être contre la mise en place d'un autre échangeur pour Ouzellaguen ou encore la multiplication des échangeurs pour toutes les régions». Il interpelle, une fois de plus, les pouvoirs publics au sujet de cette affaire afin de «rectifier cette injustice, faute de quoi, chacun devra assumer les conséquences qui en découleront».
L'auteur du document, signé le 3 avril dernier, alerte ensuite «l'ensemble de la classe politique et de la société civile, les élus locaux et nationaux de la région de Sidi Aïch sur ce changement soudain et injuste». Pour lui, «le statut de spectateur poussera la population à prendre seule les devants face à l'histoire».

N. Bensalem

APN

Séance plénière, jeudi, consacrée aux questions orales

L'ASSEMBLÉE populaire nationale (APN) reprendra, jeudi, ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du gouvernement, a indiqué mercredi un communiqué de l'Assemblée. Les questions seront adressées au Premier ministre (deux questions), au ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales (deux questions) ainsi qu'au ministre, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (deux questions), selon la même source.

R. N.

LES BUREAUX DE CHANGE RÉAUTORISÉS À ÉCHANGER LES DEVISES

Un petit pas dans la lutte contre l'informel

La réautorisation pour les bureaux de change à effectuer des opérations de change des devises, une mission rendue exclusive aux banques depuis 2007, constitue un pas dans la lutte contre le marché informel de la devise, mais son aboutissement dépendra de l'attractivité des taux de change qui seront pratiqués, estiment des experts.

Le nouveau règlement de la Banque d'Algérie (BA) relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises, qui vient d'être publié au Journal officiel, apporte en fait une seule nouveauté: autoriser les bureaux de change à effectuer des opérations de change. L'exercice de ces bureaux en Algérie a été autorisé en 1997 ; une activité qui n'a cependant pas incité les personnes morales et physiques à s'y impliquer, vu la faible offre des devises et la faible rémunération de ces bureaux, fixée à 1% par la BA. Sur les 46 bureaux de change agréés depuis 1997, seulement six sont encore ouverts à ce jour. La Banque d'Algérie avait ainsi introduit un règlement en 2007, relatif aux comptes devises, qui limite l'exercice des opérations de change aux banques. Le nouveau règlement de la Banque centrale, publié au du Journal officiel, est venu modifier l'article 21 du règlement de 2007 pour réautoriser les bureaux de change à effectuer des changes de devises.
Quant aux prérogatives de ces bureaux, elles restent inchangées par rapport à l'instruction 03-97 du 16 avril 1997, régissant l'activité de ces opérateurs: acheter des devises contre des dinars pour ce qui est des résidents et non-résidents et vendre des devises contre des dinars pour les non-résidents exclusivement.
Cette vente des devises reste cependant conditionnée: elle ne peut se faire qu'à « concurrence du reliquat des dinars en leur (les non-résidents) possession à la fin de leur séjour en Algérie et provenant d'une cession de devises préalablement réalisée », stipule le nouveau règlement.

M. B.

CONTREFAÇON DE BILLETS DE BANQUE

Quatre faussaires condamnés à la prison ferme

UNE ASSOCIATION de malfaiteurs spécialisée en contrefaçon de billets de banque estimés à plus de 5 000000 dinars a été jugée et condamnée, hier, par le tribunal criminel d'Alger présidé par Mme Derrar Djebbari Meriem assistée par M. Hamani Rabah et Mme Boulanouar Ilhem.
La bande, composée de quatre personnes, a été reconnue coupable de plusieurs chefs d'inculpation entre autre contrefaçon et mise en circulation et en vente de faux billets de banque, dans la maison de l'un d'eux, dans la localité des Eucalyptus.
Les inculpés, qui ont utilisé un matériel d'informatique sophistiqué et qui répondent aux initiales de S.M, A.M, B.S et Z.R, ont été condamnés respectivement à huit, sept et cinq ans de prison ferme chacun pour les deux derniers cités.
Lors de leur passage à la barre, les quatre sont revenus sur leurs premières dépositions et ont tenté de faire croire à la juge qu'ils n'ont à aucun moment reconnu les faits qui leur ont été reprochés au cours de l'enquête préliminaire et l'instruction judiciaire. « Les déclarations rapportées dans les procès-verbaux de la police judiciaire ne nous appartiennent pas ! ».
La représentante du parquet général Mme Wahiba Slimani, qui a requis vingt ans de prison ferme à l'encontre de tous les inculpés, a affirmé au cours de son réquisitoire que : « Les quatre mis en cause ont porté atteinte à l'économie nationale en procédant à la contrefaçon des billets de banque et ce, après avoir réuni tous les moyens matériels pouvant concrétiser leur plan machiavélique.»
Elle a par ailleurs indiqué : « En peu de temps, les malfrats ont pu fabriquer pas moins de 5 000000 dinars en faux billets de 1 000 et 2 000 dinars.»
Les avocats de la défense ont sollicité les circonstances atténuantes, conformément à l'article 53 du code pénal et l'article 592 du code de procédure pénale.
Il convient de signaler que le matériel qui a servi à la contrefaçon des billets de banque, notamment la photocopieuse et la flacheuse a été saisi.

Redouane Hannachi

SALON DE DÜSSELDORF K 2016, LEADER MONDIAL DU PLASTIQUE ET DU CAOUTCHOUC

Le privé algérien, grand client de l'industrie allemande

LA CHAMBRE algéro-allemande de commerce et d'industrie, AHK, a organisé hier une rencontre pour présenter la vingtième édition du salon K 2016 de Düsseldorf, un immense espace professionnel de 17 hectares regroupant l'ensemble de la filière du plastique et du caoutchouc au niveau mondial et dont les dates se situent du 19 au 26 octobre de cette année. L'envergure immense de ce salon n'est pas seulement le facteur commercial mais aussi et surtout une opportunité pour présenter des réalisations novatrices en matière de produits, de recherches et de solutions. Comme l'a expliqué Mme Petra Cullmann, directrice du département plastique et caoutchouc au Salon Düsseldorf, la population croissante, l'urbanisation galopante, les besoins énergétiques en hausse, la diminution des ressources naturelles, les changements climatiques sont autant de défis à relever. Ces enjeux internationaux exigent de la créativité, des technologies innovantes et des matériaux performants. Ainsi le Salon de Düsseldorf, réunit non seulement les tendances actuelles en matière de l'industrie du plastique et du caoutchouc, mais également les domaines d'avenir. Il est en même temps un forum d'innovation et d'affaires pour les producteurs de matières premières ainsi que pour les constructeurs de machines dans les domaines du plastique et du caoutchouc.
Invité à cette rencontre de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie, M. Ahmed Chouki Bouziani, secrétaire général de l'association algérienne de fabrication de tubes en plastiques a exposé un panorama de la situation du secteur des matières plastiques en Algérie en présentant les entreprises publiques et privées exerçant dans cette activité. Le directeur adjoint de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie, M.Samir Boukhediche, a fait savoir que la Chambre algéro-allemande, AHK, tout en étant rattachée au ministère allemand de l'Economie et aux Chambres de commerce et d'Industrie de toute l'Allemagne, est un organisme géré par le droit algérien. Le réseau AHK, au niveau international, couvre plus d'une centaine de pays. AHK, Algérie, œuvre pour le renforcement des liens de partenariat économique entre l'Allemagne et l'Algérie. Dans son allocution, le directeur de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie, M.Marko Ackermann a donné un aperçu de ces relations algéro-allemandes, «la coopération Algérie avec l'Allemagne a connu un développement considérable ces dernières années. L'Allemagne est le cinquième grand fournisseur du marché algérien. En 2015, l'Algérie a importé d'Allemagne pour une valeur de trois milliards de dollars, principalement des biens d'équipement destinés à l'industrie».
M. Marko Ackermann a indiqué qu'en janvier de cette année 2016, un forum a réuni quatre cents hommes d'affaires des deux pays lors de la visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à Berlin. Il s'est réjoui du grand nombre des projets d'investissement en train de se réaliser actuellement.
M. Marko Ackermann a précisé aussi que le secteur privé algérien demeure un grand client de l'industrie allemande pour les biens d'équipement notamment dans le domaine agro-alimentaire, en particulier les produits d'emballage.

Kamel Cheriti

LE CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU RND MAINTENU POUR LE 5 MAI PROCHAIN

Attaqué par ses adversaires Ouyahia réagit promptement

Ouyahia reste droit dans ses bottes et n'entend pas se laisser intimider par ses adversaires au sein de son propre parti.



La compétition reprend de plus belle entre lui et le clan adverse emmené par Tayeb Zitouni, ancien président de l'APC d'Alger-Centre, Nouria Hafsi, présidente de l'UNFA, Mostafa Yahi, Mokhtar Boudina, Zoghbi Smati, Azzeddine Saâdi ou encore Ali Sahel, qui furent déjà à l' origine de son éviction du RND en janvier 2013. Mais cette fois-ci, le SG par intérim ne se laisse pas démonter. Il maintient la date du 5 au 7 mai pour le prochain congrès et passe outre les avertissements. «Certains signataires du communiqué sont des congressistes de droit.

Il leur appartient donc d'aller mesurer leur représentativité et promouvoir leurs vues au niveau de leur wilaya d'appartenance ou au niveau des pré-congrès régionaux qui les concernent, ou même devant le congrès extraordinaire. Ils feront face à la majorité qui est l'arbitre», souligne le communiqué signé par Ouyahia. Selon lui, «aucun groupuscule ni aucune minorité «n'imposera son diktat au sein du RND». Le congrès extraordinaire du RND est maintenu entre le 5 et 7 mai prochain, a indiqué hier le parti dans un communiqué transmis à la presse nationale.

Le communiqué précise également que la réunion des congressistes au niveau de chaque wilaya se tiendra le samedi 9 avril et la réunion des congrès régionaux le samedi 16 avril «selon le rythme convenu» par la commission nationale préparatoire (du congrès) composée des deux tiers du conseil national.

Un groupe de cadres du parti et d'anciens députés ont demandé le report de la tenue du congrès extraordinaire afin de revoir, selon eux, la préparation de cet important rendez-vous. Ce groupe emmené par de membres du Conseil national actuel et d'anciens députés, adversaires déclarés d'Ouyahia est monté hier au créneau pour exiger le report du congrès.

Ces frondeurs, qui ont tenu leur premier conclave le 4 avril passé, ne sont pas tous nouveaux.

Ces cadres du parti s'élèvent contre de «graves dysfonctionnements» et des «dérives» qui auraient émaillé la préparation du congrès extraordinaire afin de se pencher sur tous les dépassements signalés et revoir totalement la préparation de cet important rendez-vous. Ils dénoncent également, dans un appel aux cadres et militants, les dépassements et les irrégularités commis par la commission nationale de préparation du congrès, que préside justement Ahmed Ouyahia, en sa qualité de SG par intérim.

Ces frondeurs parlent de «l'exclusion et de la marginalisation» de nombreux militants du parti et l'institution de la «cooptation et la désignation» comme moyen de sélection des congressistes. Ahmed Ouyahia fait l'objet d'une nouvelle action hostile dans ses propres rangs. Va-t-il se battre ou choisira-t-il la démission comme il l'avait fait en 2013 ?

Hocine Adryen

BENGHEBRIT RASSURE :

«Les attestations de travail des contractuels aideront à l'intégration au corps»

LES ENSEIGNANTS contractuels peuvent, dès dimanche prochain, déposer leurs attestations de travail au niveau des centres de dépôt et de collecte des dossiers de candidature au concours de recrutement des enseignants, a indiqué mercredi à Alger la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit. Dans une déclaration à la presse en marge de la conférence nationale des directeurs de l'éducation consacrée à la préparation du concours de recrutement des enseignants et des examens nationaux, la ministre a donné des instructions aux directeurs de l'éducation pour faciliter l'opération de retrait des attestations de travail pour les enseignants contractuels candidats au concours de recrutement afin qu'ils puissent les joindre aux dossiers comme document officiel attestant leur expérience. Le ministère «s'est engagé, à la faveur de la décision de la direction générale de la Fonction publique, à valoriser l'expérience des enseignants contractuels et à garantir les conditions idoines pour la mise en application de cette décision», a tenu à préciser Mme Benghebrit. Suite à cette décision, la première responsable du secteur a appelé les directeurs de l'éducation, au niveau local, à préparer les attestations de travail des enseignants contractuels. «L'enseignant contractuel candidat au concours peut, dès dimanche prochain, déposer son attestation de travail au niveau des centres d'inscription au concours de recrutement et de collecte des dossiers», a-t-elle précisé. Cette opération est à même de garantir le bon déroulement des préparatifs du concours, de mettre un terme à la bureaucratie et d'améliorer le service public, a ajouté la ministre.

L. L.

MALGRÉ LES MAUVAISES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Les enseignants contractuels maintiennent leur mouvement

BIEN QUE le beau temps ne fût pas au rendez-vous, les enseignants contractuels du secteur de l'éducation nationale ont tout de même maintenu leur mouvement. Ils restent accrochés à leur revendication «d'intégration sans concours et sans condition». Ainsi, malgré la pluie, les enseignants protestataires ne comptent pas faire marche arrière.

Hier, c'était leur troisième jour de grève. Ni le ministère de l'Éducation ni la Fonction publique n'ont réussi à calmer leur colère et à les dissuader de lâcher prise. Leur principale revendication est «le droit à un poste d'emploi stable». Encore une fois, les enseignants contractuels que nous avons rencontrés hier ont demandé l'intervention urgente du Premier ministre Abdelmalek Sellal, pour prendre une décision politique pour leur intégration. Hier à 8h30, c'était encore le statu quo, mais aucun signe de tension ne se lisait sur les visages des protestataires. Le porte-parole du Conseil des lycées d'Algérie (CLA), Idir Achour, qui a participé à la marche de la dignité, était toujours sur place pour orienter ses collègues. «Les enseignants se sont servis de bâches pour se couvrir de la pluie», nous dit-il. «Nous avons passé la nuit dehors comme des réfugiés», a-t-il



ajouté. «Les forces de l'ordre sont elles aussi sur place. Ce qui a permis au moins d'assurer la sécurité des enseignants», a souligné notre interlocuteur, en faisant remarquer que des couvertures et des couettes en quantité suffisante ont été remises aux enseignants par les riverains.

«Le geste majestueux de solidarité des citoyens et les visites que nous ont rendues des syndicalistes et des hommes politiques resteront gravés dans nos cœurs», a reconnu Idir Achour. Contacté hier par nos soins, le président de la Fédération nationale des parents d'élèves, Khaled Ahmed, a indiqué avoir lancé un appel au ministère de l'Education et aux pouvoirs publics pour trouver une solution aux préoccupations des enseignants contractuels afin de ne pas entraver la scolarité des élèves. «Notre seul souci actuellement c'est l'intérêt des élèves», a-t-il lancé.

Les enseignants contractuels et vacataires ont parfaitement raison de ne pas vouloir perdre leurs années d'expérience, juge-t-il. Selon lui, la ministre a répondu sur ce dernier point en leur accordant 6 points de l'expérience professionnelle. «Mais pour leur revendication principale qui est l'intégration sans concours, je ne peux pas dire si elle est légitime ou pas étant donné que les responsables concernés ont tranché cette question».

Le président de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), Sadek Dziri, qui participait hier à un débat sur la Chaîne I de la Radio nationale, a insisté sur le fait qu'il faille trouver des solutions dans les plus brefs délais, étant donné que la fin de l'année scolaire est à nos portes. Il a fait savoir que les deux parties concernées (les enseignants contractuels et la tutelle) restent inflexibles. Les enseignants, pour leur part, ne veulent rien d'autre qu'une intégration directe, tandis que la ministre estime que cette dernière est impossible.

«Il faut s'asseoir autour d'une table de négociation pour pouvoir trouver un terrain d'entente qui mettra fin à cette situation qui risque de conduire le secteur vers le pourrissement», a préconisé l'invité de la Radio nationale.

Pour sa part, le conseiller du ministère de l'Education, Chaïb Mohamed Draa, a tenu à rappeler l'impossibilité de recrutement direct, mettant toutefois en exergue le nombre d'années d'expérience qui leur servira de bonification. «La décision de valorisation de l'expérience professionnelle des enseignants contractuels par bonification des points est un grand acquis», a estimé le conseiller du ministère lors de son passage sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale.

La même source a indiqué que le département de Mme Nouria Benghebrit a pris l'engagement de garantir un concours dans la crédibilité et la transparence.

Lynda Louifi

AMAR GHOUL EN VISITE DE TRAVAIL À SAÏDA :

«Redynamiser le tourisme en tant qu'alternative puissante»

Le citoyen algérien qui n'a jamais visité Saïda connaît avant tout cette ville pour sa célèbreeau minérale Saïda. Pour beaucoup, cette source d'eau se confond avec la ville.

Il faut dire que cette eau a été la première à être mise en bouteille par l'Algérie indépendante. Pendant des décennies, l'eau minérale de Saïda avait en quelque sorte le monopole. Elle n'était concurrencée que par celles de Mouzaïa et de Bouharoun qui, toutefois, étaient gazeuses.La bouteille d'eau minérale Saïda était, à cette époque postindépendance, commercialisée sous forme de bouteille en verre, beaucoup plus hygiénique et meilleure pour la santé que les bouteilles en plastique actuelles.

Mieux encore, la Saïda d'avant avait une ouverture protégée par une capsule en aluminium facilement détachable. L'eau minérale de Saïda reste à ce jour la reine des eaux minérales en Algérie bien que les marques dans notre pays se soient considérablement multipliées. Cependant, l'exploitation de l'eau minérale de Saïda ne relève plus du monopole de l'Etat. Le secteur privé se l'est approprié depuis quelques années – en bien, il faut le dire –en modernisant grandement ses structures et ses équipements, tout en augmentant sensiblement ses capacités de production et de commercialisation. Pour s'en rendre compte, il n'y a qu'à voir défiler, sur les routes menant à Saïda, lessemi-remorques géantes ultramodernes portant l'effigie de la marque de cette eau minérale, la plus ancienne du pays.

Saïda, une ville en pleine expansion où il fait bon vivre

Saïda est nommée, à juste titre d'ailleurs, la ville des eaux. Sa région renferme d'importantes sources d'eau chaude reconnues pour ses caractéristiques bénéfiquespour la santé. On citera, à titre d'exemple, Hammam Rabbi et Hammam AïnSkhouna. La première station thermale se situe à une dizaine de kilomètres de la ville de Saïda.

Elle est gérée avec professionnalisme par l'Entreprise de gestion touristique, relevant du secteur public à Tlemcen. Cette station thermale travaille sept jours sur sept, tout au long de l'année,et enregistre une affluence nombreuse. Malgré ses larges capacités d'hébergement, il est difficile de trouver une chambre tant la demande est grande.

Sur les lieux, un investisseur privé, Khaled Hamadite, a édifié, depuis 2010, un hôtel d'une capacité de plusieurs dizaines de lits.Il détient également un projet pour la construction d'un imposant centre de soins. Le ministre du Tourisme a d'ailleurs fait une visite au projet en cours, et ce avec la délégation qui l'accompagnait. Une visite prévue dans le programme d'inspection et de travail du ministre à Saïda. M. Ghoul a écouté attentivement les



grandes lignes du projet présentées par les experts et n'a pas ménagé ses encouragements quant au développement et au renforcement du tourisme dans la région.

En rendant visite à une institution publique activant dans le tourisme, à savoir Hammam Rabbi, et en s'enquérant du projet d'extension d'un hôtel, fruit d'un investissement privé, Amar Ghoul a démontré que dans l'effort du rayonnement du tourisme en Algérie, il n'y a pas de distinction entre le secteur privé et le secteur public, car tous les deux œuvrent à réaliser des projets ayant un caractère national, pour le bien de l'ensemble de la communauté.

Par conséquent, ils méritent le soutien, l'accompagnement et les encouragements de l'Etat.

Redynamiser les sites naturels

Cette aide de l'Etat se reflète d'ailleurs dans le développement spectaculaire de la ville de Saïda. Le tissu urbain a en effet été complètementréaménagé ettrès largement étendu, effaçant presque entièrement les traces du passageducolonialisme français. Les tissuurbain a connu uneextensionextraordinaire avec des rues larges et des avenues élégantes où l'on retrouve des feux tricolores à tous les carrefours. Il n'existe plus d'enseignes bilingues et tous les bâtiments, publics ou privés,portent une appellation en langue nationaleuniquement.

Ce qui surprend agréablement le visiteur, c'est bien l'explosion de la construction urbaine. Ici, tout est neuf. Quant à l'environnement, l'abondance des récentes précipitations adonné un paysage verdoyant et printanier à la ville mais aussi à toute la campagne environnante, caractérisée par un relief de moyennes montagnes. Saïda respire en ces premiers jours d'avril un air frais et sain où il fait bon vivre. A cette atmosphère agréable s'ajoutent la cordialité, l'accueil chaleureux et l'hospitalité traditionnelle de ses habitants. Le ministre du Tourisme, a voulu redynamiser ces sites géographiques agréables et ces belles valeurs humaines sur le plan local et national mais aussi international. Sur le plan local d'abord, il a tenu à visiter un coin de forêt jouxtant la ville de Saïda.

D'importants travaux de réaménagement y sont en effet réalisés pour procurer aux familles de Saïda des espaces de détente, de loisirs et de jeux pour les enfants. Sur ces lieux, marqués par une multitude d'arbres centenaires aux essences rares, le ministre a insisté particulièrement sur les mesures à prendre pour la protection de la nature et de l'environnement. Il s'est réjoui de la prise en charge de ce milieu naturel qui ne peut être que bénéfique au bien-être des habitants de Saïda. L'établissement hôtelier trois étoiles de la ville de Saïda, l'hôtel El-Forsane, profite lui aussi de cette splendide forêt. Son bâtimentet ses structures construits dans la première décennie de l'indépendance, ont fait leur temps. C'est pourquoi un grand projet de rénovation est en cours. Le ministre a donc tenu à visiter ce chantier. Il a demandé que soit apporté le plus grand soin à cette rénovation étant donné la vocation touristique de Saïda.

Cette ville, qui se trouve en effet à la porte des vastes régions du Sud et du Grand Sud, est appelée à recevoir de nombreux voyageurs qui transitent par là mais aussi des touristes étrangers qui viennent pour s'imprégner, de la riche histoire de cette région,laquelle recèle des vestiges d'une grande valeur archéologique et civillisationnelle. Pour les Algériens, cette ville de Saïda est également chargée d'histoire.

L'artisanat préservé et encouragé

L'Emir Abdelkader aen effet installé, son quartier généralde la résistance contre l'occupation françaisedans les grottes gigantesques de la région.L'hôtel El-Forsane, qui abrite aussi un spécimen d'une forêt aux essences rares, est véritablement un espace de culture et de civilisation.

On ne peut dissocier le tourisme de l'artisanat, miroir du savoir-faire ancestral, du rayonnement du patrimoine et du génie des habitants de Saïda. Le ministre, à cet effet,s'est longuement attardé dans sa visite du Centre de l'artisanat de Saïda. Pour promouvoir l'artisanat dans cette ville, les pouvoirs publics ont édifié un imposant centre ultramoderne, qui offre d'excellentes conditions aux maîtres artisans pour exposer et vendre leurs créations.

Des salles ont même été aménagées, permettant aux artisans de travailler sur place.

Parmi les secteurs de l'artisanat présentés, on citera la pâtisserie traditionnelle, le travail du cuir, du fer, du bois, les tenues vestimentaires du terroir, la poterie et la céramique. Pour la préservation et la sauvegarde de cet art ancestral et de son savoir-faire, des ateliers fonctionnent avec à leur tête des maîtres artisans dans tous les secteurs.

Amar Ghoul s'est attardé avec ces gardiens de notre patrimoine, conversant longuement avec ces hommes et ces femmes, échangeant et partageant leurs idées, et leur suggérant d'exposer et de commercialiser leurs produits dans les galeries d'art des lieux de villégiature touristiques pour la promotion et le rayonnement des œuvres des artisans. Dans son intervention au siège de la wilaya, clôturant sa visite de travail à Saïda, le ministre Amar Ghoul a invité les opérateurs nationaux à investir davantage dans le tourisme, un secteur très porteur dans la valeur ajoutée, surtout en ce moment, alors que la conjoncture économique du pays traverse une période sensible.

Cet accroissement sera particulièrement favorable à l'extension du tourisme interne, un créneau fort qui reste cependant marginalisé compte tenu des faibles capacités d'accueil.

De notre envoyé spécial à Saïda, Kamel Cheriti

UN PROJET D'ALGÉRIE TÉLÉCOM REMPORTE LE PRIX

«WSIS Project Prizes 2016» de l'Union Internationale des Télécoms

L'UNION Internationale des Télécommunications (UIT) vient de consacrer le projet d'Algérie Télécom «Connect every 1000 inhabitants locality to optic fiber» parmi les 5 meilleurs projets internationaux dans la catégorie «Infrastructures d'information et de communication « et ce, dans le cadre du prestigieux concours annuel «WSIS Project Prizes 2016". Le projet d'Algérie Télécom consacré par l'UIT concerne le raccordement des localités de plus de 1000 habitants au réseau internet, dans une initiative soutenue par les pouvoirs publics visant à favoriser l'édification de la société de l'information.

M. Azouaou MEHMEL, PDG d'Algérie Télécom a déclaré à ce propos : «Ce prix vient consacrer les efforts d'Algérie Télécom pour la généralisation de l'accès aux TIC à tous les citoyens, y compris dans les régions les plus reculées du pays. C'est une mission citoyenne et de service public à laquelle Algérie Télécom s'attèle chaque jour et je suis heureux que nos efforts aient gagné une reconnaissance internationale.»

Dans son courrier officiel transmis à Algérie Télécom, l'Union Internationale des Télécommunications précise avoir classé le projet comme «Champion du WSIS Prizes», pour son «impact sur la communauté et ses liens avec les objectifs de développement durable» fixés par le Plan d'action de Genève de l'UIT.

Après avoir raccordé tous les chefs-lieux de communes du pays à la fibre optique, Algérie Télécom s'attelle actuellement à connecter 1 321 localités de plus de 1000 habitants au réseau national de fibre optique avant la fin de 2017. Cette initiative de service public, entièrement financée sur fonds propres par Algérie Télécom, vise à fournir un accès Internet aux citoyens, entreprises, établissements scolaires et collectivités locales, dans toutes les régions du pays.

La remise du Certificat « WSIS Champion « à Algérie Télécom se fera lors du sommet mondial de la société de l'information et de la communication, qui aura lieu du 02 au 06 mai 2016 à Genève.

Algérie Télécom... Toujours plus proche

L'ARMÉE SYRIENNE ÉCRASE DAECH ET AUTRES MERCENAIRES

Miracle russe en Syrie

Il n'est pas sûr que le scandale du Panama Papers puisse ternir la gloire que le président russe Vladimir Poutine mérite par ses victoires contre DAECH en Syrie



La semaine écoulée a été marquée en Syrie par la reprise par l'armée de Bachar El Assad, de Palmyre la cité antique qui était tombée entre les mains destructrices de l'organisation de l'Etat islamique en mai 2015. Cette bataille remportée sur le terrain de la guerre civile qui dure depuis quatre années réjouit l'ensemble de la communauté internationale affolée par la puissance de DAECH tout en intriguant des observateurs avertis d'un autre camp qui perçoivent à travers ce retournement de situation le retour sur le théâtre militaire mondial de la super puissance russe…

Scepticisme médiatique

Les nouvelles du front ont d'abord étonné. Les médias les plus sceptiques, probablement conseillés par des experts militaires de mauvaise foi, ont laissé entendre que l'avancée des troupes d'El Assad dans la ville conquise par DAECH depuis des semaines allait buter sur la férocité des soldats de l'Etat islamique. Mines jonchant le périmètre de la ville antique, puissance de feu des «jihadistes» et autres spéculations ont voulu faire croire au commencement d'une guerre dans la guerre qui pourrait durer plusieurs mois. Or, cela fait maintenant quatre terribles années que les troupes loyalistes du président syrien sont sous-estimées par la presse occidentale dominante. Des rumeurs et fausses expertises qui n'ont manifestement pas affecté le morale des soldats fidèles à Damas. Puis, par-delà le scepticisme entretenu, le sérieux de l'analyse impose une lecture de la stratégie de l'armée régulière : «L'objectif est de prendre la route entre Tadmur (Palmyre) et Daïr az Zour» rapporte un journal français qui préfère rappeler les forfaits de l'organisation terroriste contre les vestiges archéologiques de Palmyre faute d'informations précises sur les affrontements en cours.

La plupart des articles des grands organes de presse tissent leur compte rendu selon cette trame. «Bataille stratégique pour la suite des combats contre DAECH, route vers Raqqa le fief des terroristes». Décryptage immédiat d'un événement militaire qui n'omet pas de relever l'intervention des avions russes en guise d'appui aux troupes pour une explication du succès jusque-là improbable de l'armée syrienne contre la machine de guerre monstrueuse de l'Etat islamique.

Cadeau pour El Assad

Voilà donc ce qui semble gêner. Quelques jours après l'annonce du retrait russe de Syrie qui n'a pas fini d'interloquer les états-majors de moult puissances s'intéressant de près au conflit chez El Assad, l'armée régulière bénéficie d'une couverture aérienne russe efficace pour écraser le monstre introduit sur son territoire.

Tandis que les fossoyeurs du régime de Damas voulaient capitaliser une éventuelle mission inachevée des forces russes en Syrie, pour obtenir le départ de Bachar El Assad comme condition sine qua non durant les négociations autorisées par un cessez-le feu inattendu, Vladimir Poutine frappe encore en permettant une victoire hautement symbolique au bénéfice du raïs de Damas. Coup de maître politique grâce à une performance irréfutable des chasseurs-bombardiers qui ont réussi en quelques jours ce que la coalition occidentale n'a pas pu réaliser au cours de longs mois de largages de bombes sur le sol syrien.

Coordination et renseignements ont fait la différence en réaffirmant la puissance de la Russie qui écrit en Syrie sa ferme intention de ne plus laisser la gestion des conflits de la planète à la merci d'une alliance unipolaire.

De Stalingrad à Palmyre

La bataille de Palmyre aura donc sonné le glas des miliciens de DAECH et leurs sponsors cachés, en démontrant que l'armée syrienne demeure debout malgré quarante mois d'opérations face à une terrible guérilla, longtemps soutenue par des puissances étrangères.

Cas d'école qui sera certainement enseigné dans les académies militaires les plus prestigieuses, la résistance des soldats d'El Assad a compté et motivé, selon des sources bien au fait du conflit, dans l'engagement des Russes en Syrie : Maintien parfait de la chaîne de commandement pendant les moments les plus critiques, respect des règles les plus complexes durant les combats, relativement peu de bavures ou d'exactions contre l'ennemi dissimulé parmi les populations civiles, sens du sacrifice voire héroïsme constaté par des vidéos secrètes réalisées sur de simples téléphones portables, dextérité incroyable dans la manipulation du matériel, russe notamment, moral d'acier en dépit du gaz moutarde et coups tordus assénés par l'EI... la légende de l'armée syrienne d'El Assad est née dans les notes de renseignements des agents de Poutine.

Littérature épique digne des plus belles pages de la bataille de Stalingrad, heures de souffrance et de gloire de l'armée rouge. «Moscou a prêté main forte à une armée arabe exemplaire qui a frappé très fort l'Etat hébreu en lui infligeant de lourdes pertes lors de la guerre israélo-arabe dite du Kippour» ajoute notre source.

Dernier baroud

Aujourd'hui que les soldats d'El Assad entreprennent la reconquête d'Alep, sur fond de cessez-le feu avec les parties en conflits non affiliées au terrorisme international, des voix s'élèvent contre «la violation du cessez-le feu». Bavardages. L'Etat syrien restaure son autorité contre l'Etat islamique et tout autre mouvement armé. Un avion SU 22 de l'armée syrienne est abattu par les «rebelles», probablement des mercenaires d'Ahrar Al Sham selon les informations les plus crédibles.

On désigne aussi le front El Nosra comme potentiel auteur du tir de DCA qui aurait touché l'avion de chasse. Qu'importe ! L'offensive-surprise des troupes régulières dans la région d'Alep promet les mêmes développements qu'à Palmyre avec une victoire à la clef pour El Assad.

Retour de manivelle pour les pays qui soutiennent la noria de factions mercenaires chargées de renverser le pouvoir de Damas. La Turquie, dans le collimateur des Russes, devra se résigner à surveiller sa frontière subversive. En attendant que les pourparlers de Genève apportent la solution politique manquante à cette fin de guerre annoncée en Syrie. A la barbe de DAECH et de ses commanditaires rasés de près par… Poutine !

Nordine Mzalla

DES PARTIES «MALINTENTIONNÉES» VOUDRAIENT ISOLER L'ALGÉRIE

A Riyad, contre les comploteurs

AUTRE FAIT important de la semaine, cette mission spéciale de Tayeb Belaiz, ministre d'Etat conseiller spécial du président de la République porteur d'un message d'Abdelaziz Bouteflika au roi Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud. «D'aucuns pourraient croire à tort que des positions exprimées par l'Algérie à propos de certaines questions sensibles sur la scène arabe, voire régionale, s'opposent à celles de nombre de ses partenaires arabes, mais en fait les positions de l'Algérie trouvent leur essence dans son legs historique, depuis la guerre de libération, consacrant le principe de non-ingérence dans les affaires internes d'autres pays».

Pour les observateurs avertis qui savent qu'Alger n'a pas l'habitude d'envoyer des émissaires pour de simples messages de courtoisie, l'audience accordée à Tayeb Belaiz auprès du Serviteur des Lieux Saints fait partie d'une contre-offensive de l'Algérie visée par un tandem de pays qui développent de regrettables inimitiés en raison d'intérêts étroits. Ne voulant pas révéler pour l'instant de quels Etats il s'agit, une source diplomatique nous a fait part d'une initiative hostile de deux capitales projetant d'isoler l'Algérie au niveau de la Ligue arabe dans un premier temps pour l'atteindre aussi au sein de l'UA où elle jouit d'un respect et de la confiance à la hauteur de son engagement pour la paix et le développement du continent.

On comprend donc à la lumière de ce témoignage les termes utilisés par le président de la République Abdelaziz Bouteflika dans son message au roi de l'Arabie Saoudite : «Je veille personnellement ces liens (relations de qualité entre les deux pays-NDLR) demeurent préservés en dépit des tentatives de parties malintentionnées». Pour que le chef des chefs de la diplomatie algérienne, Abdelaziz Bouteflika, évoque des «parties malintentionnées» il a fallu que de vilaines manigances contre l'Algérie soit remontées jusqu'à El Mouradia. On suppose, dans quelques cercles initiés à la géopolitique, qu'un voisin dérangé dans son entreprise colonialiste depuis 1975 par la visite de Ban Ki Moon et le soutien d'Alger à la cause sahraouie, ne serait pas étranger à ce complot exposé à Ryiad. Un coup bas qui aurait eu le soutien d'Ankara pas contente de la visite récente du ministre syrien à Alger et de la position algérienne sur le conflit qui a détruit la Syrie. On dit aussi qu'Alger a prévu de répondre directement, le moment venu, à ces pays frères malintentionnées. A suivre.

N. M.

COMMERCE

9 milliards de DA pour soutenir l'huile et le sucre entre 2011 et 2015

PLUS DE 9,3 MILLIARDS de DA ont été décaissés par les pouvoirs publics entre 2011 et 2015 pour couvrir la subvention de l'huile alimentaire raffinée ordinaire et du sucre blanc, a-t-on appris auprès du ministère du Commerce. Ce montant a couvert la compensation des prix de l'huile brute de soja à raison de 2 milliards de DA en 2011, de 3,2 milliards de DA en 2012, de 2,6 milliards de DA en 2013, de 999 millions de DA en 2014 et de 440 millions de DA en 2015, précise le rapport de conjoncture du secteur du Commerce pour l'année 2015 dont l'APS a obtenu une copie. Trois opérateurs privés, à savoir Cogral, Afia international et COGB « La Belle « ont bénéficié principalement de cette compensation, souligne le document. Les prix à l'importation du sucre roux n'ont pas fait l'objet de compensation durant cette période du fait que son prix sur le marché international a été à la baisse et par conséquent n'a pas eu d'impact réel sur les prix plafonds aux consommateurs du sucre blanc. Depuis 2011, les prix du sucre blanc sont plafonnés à 90 DA pour le kilo en vrac et à 95 DA pour le kilo en préemballé alors que ceux de l'huile de table sont plafonnés à 600 DA pour un bidon de 5 litres, à 250 DA pour une bouteille de 2 litres et à 125 DA pour une bouteille de 1 litre. Une compensation est allouée, depuis, sur le budget de l'Etat aux opérateurs pour la prise en charge de la hausse des prix du sucre roux et de l'huile brute de soja en vue de garantir le maintien des prix plafonds. La compensation consiste en la prise en charge de la différence entre le prix moyen pondéré à l'importation du sucre roux et de l'huile brute de soja en stock et les prix de ces matières premières dont les prix des produits finis commercialisés n'ont pas dépassé les prix plafonnés en relation avec les structures des prix y afférentes.

En 2015, le prix moyen à l'importation du sucre roux a diminué à 346 dollars/t (contre 423 dollars/t en 2014), alors que celui de l'huile de soja à 746 dollars/t (contre 906 dollars en 2014).

Pour atténuer la flambée des prix internationaux de ces deux produits d'autres mesures prises, sont toujours en vigueur.

Ces mesures qui consistent en des exonérations exceptionnelles réduisent au total le prix de revient de 41%. Il s'agit de la suspension des droits de douane à l'importation du sucre roux et des matières de base entrant dans la fabrication des huiles alimentaires et qui sont de l'ordre de 5% et de la suspension de la TVA de 17% sur le sucre roux et sur les matières de base entrant dans la fabrication des huiles alimentaires raffinées. Il s'agit aussi de l'exonération de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) sur l'activité de production et de traitement qui est de 19% et celui de distribution des huiles alimentaires et du sucre de 25% et de l'exonération des droits de douanes et de la TVA exigibles à l'importation sur le sucre blanc pour mettre fin à la situation de monopole sur certains marchés. En mars dernier, un comité interministériel chargé de l'examen et de l'évaluation des demandes de compensation a été créé. Ce comité est composé des représentants des ministères du Commerce, des Finances et des Transports.

Par ailleurs, les subventions allouées par le Fonds de remboursement des frais de transport dans le Sud pour l'approvisionnement de 10 wilayas ont atteint 6 milliards de DA en 2015 contre 6,1 milliards de DA en 2014.

D. K.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE M'SILA
COMMUNE DE M'SILA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES
N;...09/2016

AVIS D'ADJUDICATION AUX ENCHERES PUBLIQUES

LOCATION DE PLAQUES PUBLICITAIRE LUMINEUSES COMMUNE DE M'SILA

Les président de l'assemblée populaire communal de m'sila annonce le déroulement des enchères /d'appel d'offres le 24 avril 2016 à 10 h du matin dans la salle des réunions de la mairie et ce pour la détermination /désignation de locataire des sites pour plaques publicitaires lumineuses au niveau du territoire de la commune de m'sila pour une durée de trois (03) mois .

Le prix d'ouverture est précise /donné dans la liste annexe jointe au cahier de charges déterminant les modalités d'attribution.

Les personnes ou entreprises voulant prendre part à enchères cet appel d'offres peuvent doivent retirer le cahier des charges du bureau n° 4 de l'immobilier communal avec versement de 1000 DA représentant les droits de participation des la publication ce présent avis dans les journaux nationaux.

- demande manuscrit dé participation
- acte de Naissance ,pour les particuliers –loi organique et acte de Naissance pour les personnes morales (entreprise)
- Copie l'égalisée de la carte d'Identité Nationale ou le permis de conduire
- Extrait de rôle de moins de trois (03) mois.
- Copie légalisée du registre de commerce (mentionnant le type d'agence publicitaire).
- Casier judiciaire moins de trois (03) mois.
- Cheque certifié représentant 1/10 du prix d'ouverture pour chacune des ploques publicitaires concernées avec la durée du contact limitée à trois (03) mois qui sera une garante a présenté avant les enchères.
- obligation de ne pas utiliser la publicité a des fins politiques déclaration sur l'honneur

Le Jeune Indépendant **du 07/04/2016 / ANEP N° 412 269**

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME ET D'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE - M E D E A –

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°03/ 2016
N I F :0998.2601.9002621

la Direction de l'Urbanisme et d'architecture et de la Construction de la Wilaya de Médéa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **des travaux d'amnéagement urbaine au niveau 120 logement LSL " commune de Temezghida**
A cet effet, les entreprises qualifiées et classées à la catégorie (03) et plus (l'activité principale ou secondaire) Travaux public ou Hydraulique ou Batiment - peuvent retirer les cahiers des charges auprès de : **La Direction de l'Urbanisme et d'architecture et de la Construction de la wilaya de Médéa** Cité KHATIRI Bensouna – MEDEA – **Tel:** 025.59.12.85

* Première Enveloppe / DOSSIER DE CANDIDATURE
- Déclaration de candidature signée et cachetée
- Déclaration de probité signée et cachetée
- statut de l'entreprise authentifié par un notaire
- les moyens matériels destinés pour la réalisation du projet , justifiée par cartes grises au nom du soumissionnaire et cartes d'assurance valables avec PV de materiels de l'anné 2016 .
- extrait de rôle apuré non endetté ou echéancier
– Pièces fiscales et parafiscales indiquées ci-dessous doivent être apurées et valables
* mise à jour CNAS /CASNOS/CACOBATPH
- les instructions aux soumissionnaires
- extrait du casier judiciaire n° 03 - valable- pour le gérant de l'entreprise ou du PDG quant il s'agit d'une société
- extrait de registre de commerce visé par les services du C N R C.
- certificat de qualification et de **classification Professionnelles catégorie 03 et plus** (l'activité principale ou secondaire) Travaux public ou Hydraulique ou Batiment
- liste des salaries par cnas ou etat du mouvement valable ou declaration du cautisation ou attestation d'affiliation ou attestation du cnas avec les attestations (les cadres et les technisiens)
- l'attestation de dépôt des comptes Sociaux à partir de l'anné 2014.
- Planning avec les étapes et le délai global de réalisation signée et cachetée (le délai de réalisation ne dépasse pas 10 mois)
- carte d'immatriculation fiscale

* Deuzieme Enveloppe / L'OFFRE TECHNIQUE
- Déclaration à sauscrire signée et cachetée.
- le Cahier des Charges portout à la dernier page la mention manuscrite "lu et accepté".
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique justificatif.

* Troizieme Enveloppe /L'OFFRE FINANCIERE
- lettre de Soumission dûment signée.
- Bordereau des prix unitaires dûment signé.
- Devis quantitatif et estimatif dûment signé.
- la décompostion du prix global et forfaitaire (DPGF)

Les offres doivent être déposées à la Direction de l'Urbanisme et d'architecture et de la Construction de la Wilaya de Médéa Cit KHATIRI Bensouna et devant comprendre séparément l'enveloppe de l'offre technique , l'enveloppe de l'offre financière sous envelopp extérieure anonyme portant la mention suivante :

-SOUMISSION A NE PAS OUVRIR-

Avis d'appel d'offre National restreint pour **des travaux d'amnéagement urbaine au niveau 120 logement LSL " commune de Temezghida**

Le dépôt des offres doit obligatoirement se faire le dernier jour de la durée de préparation des offres A 14 :00 h

La durée de la préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse Nationale ou le BOMOP.

Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers. qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres a 14 :00 h

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois mois + vingt et un jour

Le Jeune Indépendant **du 07/04/2016 / ANEP N° 412 267**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : BLIDA
DAIRA : EL-AFFROUN
COMMUNE : EL-AFFROUN
NIS n° : 096309109170521

AVIS D'UN APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES
N° 04 / 2016

Le président de L'APC d'EL-Affroun lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales n° 04/2016 conformément à l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publiques et des délégations du service public, pour la realisation du projet suivant :

*** Aménagement Urbain ***

Les soumissionnaires qualifiées intéressées par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune contre paiement de la Somme de deux mille (2.000.00 DA) dinars.
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, un offre technique et une offre financière :

1/ le dossier de candidature contient

1 - Déclaration de candidature rempli signé et datée conforme au modèle du cahier des charges.
2 - Déclaration de probité rempli, signé et datée conforme au modèle du cahier des charges.
3- statut de l'entreprise
4- les documents relatifs aux pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise
5 – certificat de calification et de classification catégories 4 et plus
6 - Les bilans des 03 dernières années 2012-2013-2014
7 – Copie du Liste des moyens matériel affectés au projet accompagnés des pièces justificatives (carte grise avec polices d'assurance ou contrat de location accompagné cartes grises avec polices d'assurance datant de l'anné en cour).
8 - Copie de la liste des moyens humains dûment visée par les services de caisse de sécurité sociale en cours de validité, avec copie des diplomes.
9 – Attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage

2 / l'offre technique contient

1- Déclaration à souscrire rempli, signé et datée conforme au modèle du cahier des charges
2- le cahier des charges dont ,la dernière page doit porter la mention manuscrite « lu et accepté »
3 – Planning prévisionnel des travaux signé
4- Mémoire technique justificatif renseigné , signée

3/ L'offre financière contient:

1 - Lettre de soumission rempli, signé et datée conforme au modèle du cahier des charges,
2 - Bordereau des prix unitaires rempli et signé
3- Devis quantitatif et estimatif rempli et signé

- Présentation de l'offre

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre et l'offre financiere sont inserés dans des envoleppes séparées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence de l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » « offre financière », selon le cas, cers enveloppes sont mises dans une autre enveloppes cachetée et anonyme comportant la mention : avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales n° 04/2016

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

- La date de dépôt des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la première parution de l'avis d' appel d'offre national dans l'un des quotidiens de la presse nationale
- L'horaire limite de dépôt des offres est fixée à 12H.

L'horaire limite de dépôt des offres esrt fixé à 12h. L'ouverture des plis aura lieu à la date limite de dépôt des offres au siège de la commune d'El-Affroun à 14h
Les soumissionnaires et les entreprises resteront engagés par leurs offres pendant (90) jours + la période de validité des offres à compter de la date d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 07/04/2016 / ANEP N° 412 271**

DÉBAT D'IDÉES

Affaire Chakib Khellil



Victime d'une machination politico-médiatique qui l'a exposé à la vindicte populaire comme coupable de concussion sans «jugement», le procès dit Sonatrach 1 révèle un ex-ministre de l'Energie sérieux et soucieux de la pérennité de son secteur d'activité : les témoignages «ont convergé pour attester sa «vigilance» pour la préservation des outils de production de Sonatrach par la constance des instructions qu'il relance, quant à la sécurisation des installations industrielles.
Sonatrach 2 est un «montage» fait d'approximations pour abuser l'opinion.

LYNCHAGE MÉDIATIQUE

Cette affaire a défrayé la chronique ces trois dernières années. Il est devenu l'homme le plus médiatisé. La presse écrite et audiovisuelle, en ont fait leur «choux-gras». Ces médias offrent leurs supports à ses adversaires politiques pour mieux le «charger».
Toute la stratégie de communication est bâtie sur le conditionnel, les supputations et par l'image - sa photo à la «une» des journaux et les extraits des documentaires zoomés sur sa personne- pour conditionner l'opinion.
Le crime ?
Cette campagne médiatique violente s'est déclenchée à la suite d'informations de «source autorisée» -appréciez le sérieux de «l'info»-, sur des suspicions de malversation ou de corruption ou de connivence avec «association de malfaiteurs» dans ce qui a été dénommé Sonatrach1, suivi de Sonatrach 2 où il serait cité en Italie, dans une affaire de «pot-de-vin» qu'aurait versé Saipem pour l'octroi de « marchés ». Le cas de notre ex-ministre a atteint son paroxysme
Après que le procureur de la république ait lancé un mandat d'arrêt international -puis annulé pour vice de forme-.Sans rentrer dans le dédale des procédures judiciaires aucune information crédible n'a été portée à la connaissance du public quant au réel mobile ayant déclenché cette procédure.
En l'absence de crime ou de délit clairement établi, suite à un dépôt de plainte par un «plaignant» clairement identifié, il est incongru de «tonner» que la justice - avec un grand J- a été outragé!
Cette affaire ayant pris des proportions démesurées pouvait désarçonner n'importe quel serviteur de l'Etat en tant qu'«être humain»

LA MEUTE

Nos médias bien «attentionnés» ouvrent leurs colonnes à tous les «aigris» vindicatifs pour «vomir» leur haine contre ceux qu'ils jalousent pour leur réussite - dans ce cas professionnel-. L'actualité leur en donne l'occasion pour s'associer à cette campagne indigne pour assouvir leur haine refoulée.
C'est la contribution dans un journal de l'inénarrable H. Malti qui est la plus expressive.
D'une plume «acérée» il «tranche» le cas Khellil par une mise en accusation «en coupe réglée», sans fioritures sans prérequis, «montée» de manière approximative, prenant source sur une éventuelle rencontre entre le ministre de l'énergie et le plus haut responsable de l'ENI à Paris : par un procédé déductif dont le point de départ est la «rencontre» il imagine un scénario rendant plausible ce qui n'est que le fruit de ses obsessions.
Diabolique ? Non ! Supercherie pour tromper le lecteur !
Cette tromperie qui nous édifie sur sa roublardise, en usait-il lors de l'exercice de ses responsabilités ? Ça donne froid au dos !
Suivent des accusations et des affabulations dignes de films hollywoodiens, que ne pourrait expliquer qu'une rancœur lancinante.
De grâce, évitez aux lecteurs, ces écrits affligeants qui ne nous honorent pas !

QU'EN EST-IL AU FAIT POUR SONATRACH1 ?

Sonatrach 1 a été traité par la justice. Le procès s'est tenu en faisant défiler plus d'une centaine de personnes, entre prévenus et témoins. Des peines ont été prononcées et un appel a été interjeté.
Au cours des séances de ce long procès intenté à l'encontre des responsables de Sonatrach pour «passations de marchés» de travaux et d'études contraires à la règlementation les codifiant, ainsi qu'un hypothétique trafic d'influence, le nom de l'ex-ministre était souvent invoqué par les uns et les autres pour souligner l'impératif et l'urgence des travaux pour sécuriser les sites. En effet, la protection sécuritaire des installations devait être assurée dans les meilleurs délais pour éviter les catastrophes qui s'étaient déjà produits : il fallait prendre des mesures préventives urgentes pour prémunir les outils de production, avec toutes les conséquences financières et humaines qu'aurait induites le manque à gagner, les coûts de réhabilitation et d'éventuelles pertes humaines qui auraient été dramatiques.
Pour avoir exercé ses hautes responsabilités, ses détracteurs ont tenté de le culpabiliser- la rançon de la gloire !-. Quel signal aurait été envoyé à tous les responsables qui se dévouent à leur travail ?
Cette affaire a démontré de toute évidence qu'une «cabale» a été instillée dans le but manifeste de l' «éclabousser» en compromettant son entourage.

ARGUMENTS JURIDIQUES FALLACIEUX SONATRACH 2.

A en croire une certaine presse l'affaire Sonatrach 2 aurait été dévoilé par un tribunal fédéral Suisse. Et que logiquement c'est contre cette instance que M. Khellil devrait engager une procédure judiciaire s'il s'estime victime.
Quelles tribulations rocambolesques dont ces médias usent pour contourner la procédure initiée et suivie par les instances judiciaires algériennes.
Les Suisses ont donné suite à une sollicitation algérienne sur les mouvements de compte de M. Khellil et sa famille ainsi que d'autres personnes.
Cette procédure aurait duré trois années et n'aurait abouti qu'en décembre 2015, après une longue bataille juridique entre la défense de M. Khellil et la justice suisse quant au bien fondé de la levée du secret bancaire suite à une commission rogatoire délivrée par le parquet d'Alger.
Rappelons tout de même que les mandats internationaux ont été lancés en 2013 et non après juin 2015, une fois que le tribunal fédéral ait débouté Chakib Khellil comme supputé par ce journal.
Le juge du tribunal de Genève s'est clairement positionné en faveur des ses homologues Algériens pour les «aider à trouver la destination des 200 millions d'euros versés par Sonatrach à la société de consulting de Farid Bejaoui» nonobstant que ces versements ne correspondent à aucune activité.
Indiscrétion : mais puisque Sonatrach aurait payé une société sans contrepartie d'une prestation, il aurait été plus simple et plus judicieux d'interroger cette société et le «pot aux roses» aurait été dévoilé. Par conséquent la motivation de cette demande visait d'autres objectifs.
D'autant plus que l' «enquête algérienne» sous-entend que le schéma corruptif aurait été imposé à Sonatrach par Chakib Khellil.
Par ailleurs la fin de non-recevoir opposé à l'avocat de M. Khellil est justifiée par le juge Suisse pour deux motifs que cette instance lui oppose.
1er motif : la justice suisse a la volonté d'assister les autorités étrangères dans la recherche de la vérité en mettant à leur disposition le documentaire bancaire susceptible de s'inscrire dans le mécanisme qu'aurait mis en place les prévenus : ce qui constitue une réponse à l'hypothèse retenue par le requérant.
2ième motif : le rejet de tout cachet politique à cette affaire, aux attendus :
- Qu'un délit politique absolu ne relève que d'une sédition, un coup d'Etat, visant au renversement de l'Etat, ou de la haute trahison ; et en l'espèce il n'a pas commis les infractions reprochées dans la lutte pour et contre le pouvoir, le grief étant mal fondé, il doit être rejeté.
Que retenir ? Le tribunal suisse s'est montré coopératif avec le parquet Algérien en répondant à sa requête dans sa première motivation.
Dans sa deuxième motivation il a retenu le délit politique pour son argumentaire.
Effectivement M. Khellil n'a pas commis de délit politique. Il est plutôt victime d'une cabale politique fomentée dans l'intention évidente de l'«abattre» et à travers lui la présidence qui l'a «investi». La coalition opposition/presse n'en a fait aucun mystère sauf pour les sourds et les muets.

PS : Notre souci est d'éclairer le plus objectivement possible les lecteurs. Ce procès n'est pas sans rappeler d'autres par le passé à l'étranger par leur caractère idéologique ou politico-religieux : l'affaire Calas (calviniste) accusé d'avoir tué son fils pour l'empêcher de se faire catholique -réhabilité grâce au soutien de Voltaire aidé par ses amis- et l'affaire Dreyfus officier Français (de confession juive) condamné à tort pour espionnage puis réhabilité grâce à un comité de défense et le soutien de Zola par un violent réquisitoire qui est resté fameux par sa formule j'accuse...

La démocratie ne s'improvise pas. Elle se construit.

Safi Benaissa, cadre dirigeant à la retraite (Oran)

QUI SERA LE PROCHAIN PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS ?

Thierry Meyssan analyse ici le système politique et électoral des États-Unis. Selon lui, le seul enjeu véritable de l'élection présidentielle est le maintien au pouvoir des WASP, jamais contesté depuis la Déclaration d'indépendance. Alors que Ted Cruz et Hillary Clinton en seraient les garants, la candidature de Donald Trump annonce un chamboulement profond du système qui devrait n'intervenir qu'une fois les Anglo-saxons devenus minoritaires dans la population.



Les primaires états-uniennes offrent un spectacle désolant au cours duquel les principaux candidats semblent ne pas avoir conscience que leurs jugements à l'emporte-pièce et leurs déclarations démagogiques auront des conséquences, intérieures et extérieures, s'ils sont élus président. Malgré les apparences, la fonction présidentielle ne dispose que de pouvoirs limités. Ainsi, il était évident pour tous que le président George W. Bush n'avait pas la capacité de gouverner et que d'autres le faisaient pour lui. De même aujourd'hui, il est évident que le président Barack Obama ne parvient pas à se faire obéir par l'ensemble de son administration. Par exemple on voit, sur le terrain en Ukraine et en Syrie, les hommes du Pentagone livrer une guerre féroce à ceux de la CIA. En réalité, le principal pouvoir de la Maison-Blanche n'est pas de commander les armées, mais bien de nommer ou de confirmer 14 000 hauts fonctionnaires -dont 6 000 lors de l'entrée en fonction du président. Au-delà des apparences, la présidence est donc le garant du maintien au pouvoir de la classe dirigeante ; raison pour laquelle c'est cette dernière et non pas le Peuple qui fait l'élection.

Rappelons que, selon la Constitution (article 2, section 1), le président des États-Unis n'est pas élu au suffrage universel au second degré comme le prétendent des médias ignorants, mais uniquement par les 538 représentants des gouverneurs. La Constitution ne fait pas obligation aux gouverneurs de désigner des électeurs correspondant au souhait exprimé par leurs administrés lors du scrutin consultatif qui précède. Ainsi en 2000, la Cour suprême des États-Unis a refusé d'invalider les électeurs désignés par le gouverneur de Floride alors même qu'il existait un doute sur le souhait exprimé par les électeurs de cet État.

Rappelons également que les « primaires » ne sont pas organisées par les partis politiques comme en Europe, mais par les États-sous la responsabilité des gouverneurs-, chacun selon son propre système. Les primaires sont conçues pour que, in fine, les grands partis présentent chacun un candidat à la fonction présidentielle qui soit compatible avec les intérêts des gouverneurs. Elles sont donc organisées sur le modèle du «centralisme démocratique» soviétique afin d'éliminer tout individu ayant une pensée originale ou simplement susceptible de remettre en question le système, au profit d'une personnalité «consensuelle». Dans le cas où les citoyens participants ne parviendraient pas à désigner un candidat, ou surtout s'ils parvenaient à en désigner un mais que celui-ci soit incompatible avec le système, la Convention du parti qui suivra tranchera, au besoin en renversant le vote des citoyens.

Les primaires US ne sont donc pas un «moment démocratique», mais bien au contraire un processus qui, d'un côté permet aux citoyens de s'exprimer, et d'un autre leur enjoint de renoncer à leurs intérêts et à leurs idées pour se ranger derrière une candidature conforme au système.

En 2002, Robert A. Dahle, professeur de Droit constitutionnel à l'université de Yale, publiait une étude sur la manière dont la Constitution avait été écrite, en 1787, afin de s'assurer que jamais les États-Unis ne seraient une véritable démocratie. Plus récemment, en 2014, deux professeurs de Sciences politiques, Martin Gilens à Princeton et Benjamin I. Page à Northwestern, ont montré que le système a évolué de sorte qu'aujourd'hui toutes les lois sont votées à la demande et sous le contrôle d'une élite économique sans que jamais on ne tienne en compte les opinions de la population.

La présidence de Barack Obama a été marquée par la crise financière, puis économique, en 2008, dont la principale conséquence est la fin du contrat social. Jusqu'ici, ce qui unissait les États-uniens, c'était le «rêve américain», l'idée que chacun pouvait s'extraire de la misère et devenir riche par le fruit de son travail. On pouvait admettre toutes sortes d'injustices pourvu que l'on ait l'espoir de «s'en sortir». Désormais, à l'exception des «super-riches» qui n'en finissent pas de s'enrichir, le mieux que l'on puisse espérer, c'est de ne pas déchoir.

La fin du «rêve américain» a d'abord suscité la création de mouvements de colère, à droite le Tea Party en 2009 et à gauche Occupy Wall Street en 2011. L'idée générale, c'était que le système inégalitaire n'était plus acceptable, non pas parce qu'il s'était creusé, mais car il était devenu fixe et permanent. Les supporters du Tea Party affirmaient que pour que cela aille mieux, il faudrait diminuer les impôts et se débrouiller seuls plutôt que d'attendre une protection sociale ; tandis que ceux d'Occupy Wall Street pensaient qu'il faudrait au contraire imposer les super-riches et redistribuer ce qu'on leur aurait pris. Cependant, cette étape a été dépassée en 2015 avec Donald Trump, un milliardaire qui ne conteste pas le système, mais prétend avoir bénéficié du «rêve américain» et pouvoir le relancer. C'est ainsi en tous cas que les citoyens ont compris son slogan «America great again !» (L'Amérique grande à nouveau !). Ses supporters n'entendent pas se serrer un peu plus la ceinture pour financer le complexe militaro-industriel et relancer l'impérialisme, mais espèrent qu'il pourra leur permettre, à leur tour, de s'enrichir comme l'ont fait plusieurs générations d'États-uniens avant eux.

Alors que le Tea Party et Occupy Wall Street ont légitimé respectivement les candidatures de Ted Cruz chez les Républicains et de Bernie Sanders chez les Démocrates, la candidature de Donald Trump met en péril les positions acquises de ceux qui se sont protégés lors de la crise financière de 2008 en bloquant le système. Il apparaît donc non pas opposé aux super-riches, mais aux hauts-fonctionnaires et aux professionnels de la politique, à tous les «nantis planqués», qui ont de gros revenus sans jamais prendre de risques personnels. Si l'on doit comparer Trump à des personnalités européennes, ce n'est ni à Jean-Marie Le Pen, ni à Jörg Haider, mais à Bernard Tapie et à Silvio Berlusconi.

Comment les gouverneurs vont-ils réagir ? Qui vont-ils faire élire président ?

Jusqu'ici l'«aristocratie» US-selon l'expression d'Alexander Hamilton— était composée exclusivement de WASP, c'est-à-dire des White Anglo-Saxons Protestants (Blanc anglo-saxons et protestants) [Au départ le «P» signifiait «puritains», mais avec le temps, le concept s'est élargi à tous les «protestants»]. Cependant, une première exception eu lieu, en 1961, avec le catholique irlandais John Kennedy, qui permit de résoudre pacifiquement le problème de la ségrégation raciale. Et une seconde, en 2008, avec le noir kenyan Barack Obama, qui permit de donner l'illusion de l'intégration raciale. Quoi qu'il en soit, dans aucun de ces deux cas, l'élu n'a utilisé son pouvoir pour renouveler la caste dirigeante. Aucun non plus, malgré la promesse de désarmement général pour le premier et de désarmement nucléaire pour le second, n'a pu entreprendre quoi que ce soit contre le complexe militaro-industriel. Il est vrai que dans les deux cas, on leur avait imposé un de ses représentants comme vice-président, Lyndon B. Johnson et Joe Biden ; une mesure de remplacement qui fut activée dans le cas de Kennedy.

Donald Trump, quant à lui, incarne par son franc-parler un populisme à l'opposé des manières conventionnelles du «politiquement correct» cher aux WASP. À l'évidence, le rapprochement bancal entre le président de la National Governors Association (Association nationale des gouverneurs), le gouverneur de l'Utah Gary Herbert, et Donald Trump montre qu'un accord entre celui-ci et la caste dirigeante sera très difficile à trouver.

Restent deux autres options : Hillary Clinton et Ted Cruz. Ce dernier est un hispanique devenu intellectuellement WASP après sa «conversion» au protestantisme évangélique. Sa désignation permettrait de réaliser une opération comparable à celle de l'élection d'Obama, cette fois en manifestant une volonté d'intégrer les «Latinos» après avoir caressé les «noirs». Malheureusement, bien qu'il ait été lancé par une société travaillant à la fois pour la CIA et le Pentagone, c'est un personnage totalement artificiel qui aurait du mal à endosser le costume.

Reste l'avocate féministe Hillary Clinton, dont l'élection permettrait de manifester une volonté d'intégration des femmes. Or, son comportement irrationnel et ses crises de fureur hystérique ne peuvent qu'inquiéter. Toutefois, elle se trouve sous le coup d'une grave enquête judiciaire qui permet d'exercer sur elle un chantage et donc de la contrôler.

À aucun moment dans cette analyse je n'ai évoqué les programmes des candidats. C'est qu'en réalité, dans la philosophie politique locale, cela ne compte pas. Depuis le «Commonwealth» d'Oliver Cromwell, la pensée politique anglo-saxonne considère la notion d'intérêt général comme une imposture visant à masquer des intentions dictatoriales. Les candidats n'ont donc pas de programme pour leur pays, mais des «positions» sur des sujets donnés, qui leur permettent d'obtenir des «soutiens». Les élus -le président, les parlementaires, les gouverneurs, les procureurs, les shérifs, etc.- ne prétendent pas servir le Bien commun, mais satisfaire la plus grande majorité possible de leurs électeurs. Lors d'un meeting électoral, un candidat ne présentera jamais sa «vision du monde», mais il livrera la liste des soutiens dont il dispose déjà pour inviter d'autres «communautés» à lui faire confiance pour les défendre. C'est la raison pour laquelle, la trahison politique aux États-Unis n'est pas de changer de parti, mais d'agir contre les intérêts supposés de sa communauté. L'originalité de cette conception, c'est que les politiciens ne sont pas tenus d'avoir une cohérence dans leur discours, mais uniquement entre les intérêts qu'ils défendent. Par exemple, on peut affirmer que les fœtus sont des êtres humains et condamner l'avortement au nom de la protection de la vie humaine, puis dans la phrase suivante, prôner l'exemplarité de la peine de mort.

Il n'y aurait pas grande différence entre la politique que pourrait suivre l'évangéliste Ted Cruz, la féministe Hillary Clinton ou le marxiste Bernie Sanders. Tous trois devraient marcher dans les pas déjà tracés par George W. Bush et Barack Obama. Ted Cruz évoque la Bible-en fait les valeurs juives de l'Ancien Testament- et parle à un électorat religieux du retour aux valeurs fondamentales des «pères fondateurs». Le déblocage du système serait donc affaire de morale personnelle, l'argent étant censé être «un don de Dieu à ceux qui le craignent». De son côté, Hillary Clinton mène une campagne en direction des femmes et considère comme acquis le vote de ceux qui se sont enrichis sous la présidence de son mari. Pour eux, le déblocage du système serait donc une affaire de famille. Tandis que Bernie Sanders dénonce la captation des richesses par 1 % de la population et appelle à leur redistribution. Ses soutiens rêvent d'une révolution dont ils bénéficieraient sans avoir à la faire. Seule l'élection de Donald Trump pourrait marquer un changement dans le système. Contrairement à ses déclarations, il est le seul candidat rationnel, car ce n'est pas un homme politique, mais un homme d'affaire, un dealmaker. Il ignore tout des sujets qu'il devrait aborder et n'a aucun a priori. Il se contenterait de prendre des décisions au fur et à mesure des alliances qu'il nouerait. Pour le meilleur ou pour le pire.

Étrangement, les États où Bernie Sanders a gagné sont à peu près les mêmes que ceux de Ted Cruz, tandis que ceux de Donald Trump comprennent presque tous ceux d'Hilllary Clinton. C'est que, inconsciemment, les citoyens appréhendent leur avenir soit à travers la morale qui permet la rédemption puis l'enrichissement (Sanders et Cruz), soit à travers le travail et la réussite matérielle qu'il devrait procurer (Trump et Clinton). À ce stade, il est impossible de prédire quel sera le prochain président et si cela aura ou non une importance. Mais, pour d'inéluctables raisons démographiques, ce système s'effondrera de lui-même dans les prochaines années, les Anglo-Saxons devenant minoritaires.

Thierry Meyssan

ARABIE SAOUDITE

Deux militaires tués à la frontière par des tirs yéménites



Deux militaires ont été tués dans des tirs en provenance du Yémen sur une zone frontalière en Arabie saoudite, alors que la coalition arabe commandée par Ryad poursuit ses carnages au pays de la Reine de Saba. Les Saoudiens parlent d'un mystérieux « accord de trêve » qui, sur le terrain, n'est pas appliqué par les forces d'agression.

« Des tirs en provenance du Yémen ont tué deux personnes », a indiqué la Défense civile saoudienne tard mardi, évitant de préciser que ces personnes étaient des militaires. L'Arabie saoudite dirige une coalition militaire arabe, intervenue en mars 2015 contre le Yémen souverain, arguant apporter son « soutien »à l'ex-président Hadi qui avait permis aux Américains d'utiliser des drones pour tuer des citoyens, et ce au nom de la lutte antiterroriste. Hadi, voué aux gémonies par le peuple yéménite qui voulait en découdre avec le « génocide programmé » des Américains, avait démissionné et fuit son pays pour se réfugier en Arabie saoudite. L'« autorité » de Hadi, reconnue par les Etats-Unis et l'Union européenne en particulier, est perçue comme « nécessaire pour lutter contre les Houthis ». Ces derniers, en alliance avec une bonne partie de l'armée régulière et l'ex-président Salah, se sont emparés de vastes régions, dont la capitale Sanâa.

Le ministre saoudien des Affaires étrangères, Adel Al-Jubeir, a indiqué lundi qu'une délégation de résistants houthis se trouvait à Ryadh pour des entretiens avant les négociations de paix, prévues au Koweït le 18 avril, entre les hommes de Hadi et les résistants houtis yéménites.

Les Houthis ont échangé des prisonniers avec les Saoudiens après un accord sur une sorte de trêve humanitaire à la frontière, où des dizaines de civils et de militaires ont été tués par les raids des armées arabes. Depuis un an, l'agression saoudienne contre le Yémen a fait près de 6 300 morts et quelque 30 000 blessés, selon l'Organisation mondiale de la santé.

Des rapports fréquents des organisations internationales, dont le Comité des droits de l'homme de l'ONU, font état de « massacres à huis clos » perpétrés par l'armée saoudienne et ses alliés, tels les Emirats arabes unis, le Bahrein, Qatar et le Maroc.

D. Z.

CONFLIT AU NAGORNY-KARABAKH

Le cessez-le-feu globalement respecté entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie

LE CESSEZ-LE-FEU conclu mardi entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie a été globalement respecté mercredi, après quatre jours d'intenses combats ayant fait au moins 75 morts dans cette zone stratégique du Caucase, ont annoncé les autorités des deux camps. « Le cessez-le-feu a été globalement respecté cette nuit le long de la ligne de front », a déclaré le ministère de la Défense du Nagorny-Karabakh, région séparatiste soutenue par l'Arménie. Le ministère azerbaïdjanais de la Défense a pour sa part affirmé que ses forces « respectent strictement l'accord de cessez-le-feu « signé mardi à Moscou par les chefs d'état-major arménien et azerbaïdjanais. L'Azerbaïdjan affirme avoir pris le contrôle de plusieurs hauteurs stratégiques au Nagorny-Karabakh et « les troupes azerbaïdjanaises consolident actuellement les positions libérées », précise le ministère azerbaïdjanais de la Défense dans un communiqué. Erevan assure, pour sa part, ne pas avoir perdu de terrain dans cette région, reconnue comme appartenant à l'Azerbaïdjan par la communauté internationale. « Même si les positions arméniennes ont à un certain moment été prises



par les Azerbaïdjanais, elles sont toutes revenues sous le contrôle du Nagorny-Karabakh », a déclaré mardi un porte-parole du ministère arménien de la Défense, Artsrun Hovhannissian. Bakou affirme que 31 de ses soldats et quatre civils sont morts dans les affrontements, tandis que les autorités du Nagorny-Karabakh ont annoncé la mort de 35 soldats et 5 civils. Le tout dernier bilan des hostilités est donc de 75 morts. Les hostilités – les pires depuis un cessez-le-feu instauré en 1994 – dans cette zone stratégique du Caucase avaient éclaté dans la nuit de vendredi à samedi. Après une guerre ayant fait 30 000 morts et des centaines de milliers de réfugiés, principalement azerbaïdjanais, le Nagorny-Karabakh est passé sous le contrôle de forces séparatistes proches de l'Arménie. Cette région est majoritairement peuplée d'Arméniens.

R. I.

TURQUIE

Fuite gigantesque sur Internet de données personnelles



LE PARQUET d'Ankara a ouvert une information judiciaire pour une fuite présumée sur Internet d'une base de données qui contiendrait les informations personnelles de près de 50 millions de Turcs, a rapporté mercredi l'agence progouvernementale Anatolie. La base de données, qui n'a pas été authentifiée et a apparemment été mise en ligne par des pirates informatiques en début de semaine, aurait été volée à l'Office turc de la population, selon les médias turcs. Elle contiendrait, entre autres, le numéro d'identification national, le sexe, les noms des parents, la date et le lieu de naissance ainsi que l'adresse des millions de personnes concernées. Les hackers, qui semblent avoir des motivations politiques, ont mis en avant les fiches du président Recep Tayyip Erdogan, du Premier ministre Ahmet Davutoglu et de l'ex-président Abdullah Gül.

PAYS-BAS

Aux urnes pour se prononcer sur l'accord d'association entre l'UE et l'Ukraine

LES ÉLECTEURS néerlandais ont commencé hier à voter pour décider s'ils rejettent l'accord d'association entre l'Union européenne et l'Ukraine, au cours d'un référendum consultatif. Les bureaux de vote, installés dans les écoles, les gares ou des magasins, ont ouvert à travers le pays à 7h30 (05h30 GMT) et fermeront à 21 h (19 h GMT). Les derniers sondages prédisaient une légère victoire du non au vote sur l'accord d'association, qui vise à renforcer le dialogue politique ainsi que les échanges économiques et commerciaux entre l'UE et l'Ukraine. Les Pays-Bas sont le dernier pays de l'UE à ne pas avoir ratifié l'accord, qui a cependant été approuvé par le Parlement. Le vote n'est pas contraignant mais un non « pourrait ouvrir la voie à une crise européenne », avait prévenu le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker.

LIBYE

Le gouvernement d'union nationale impose son autorité sur les finances du pays

LE GOUVERNEMENT d'union nationale en Libye a ordonné hier à toutes les institutions d'utiliser son logo et d'obtenir son feu vert pour leurs dépenses, quelques heures après la décision des autorités non reconnues de Tripoli de lui céder le pouvoir, ont rapporté des médias. Arrivé il y a une semaine à Tripoli, le gouvernement d'union nationale, soutenu par l'ONU, a engrangé, depuis, d'importants ralliements dont celui de la Banque centrale, de la compagnie pétrolière et de plusieurs villes libyennes. Après la décision des autorités de Tripoli de lui céder le pouvoir, la Libye dispose maintenant de deux «gouvernements» au lieu de trois auparavant : celui d'union nationale siégeant à Tripoli et l'autorité basée dans l'est du pays que la communauté internationale appelle aussi à céder le pouvoir à l'exécutif d'union.

TELEX

ZIKA: DES CHERCHEURS ONT CRÉÉ AUX ETATS-UNIS UNE SOURIS TRANSGÉNIQUE POUR ÉTUDIER VACCINS ET TRAITEMENTS

UNE NOUVELLE souris transgénique permettant de tester des vaccins et antiviraux expérimentaux contre le virus Zika a été créée par des chercheurs aux Etats-Unis, selon leurs travaux publiés, hier.

Il s'agit du deuxième modèle animal développé depuis une semaine, ce qui devrait permettre d'accélérer les recherches pour combattre ce virus fortement soupçonné de provoquer chez l'humain la microcéphalie du foetus, un développement insuffisant du crâne et du cerveau, quand il infecte des femmes enceintes. Chez les adultes, les scientifiques pensent aussi que le Zika est lié à de rares cas du syndrome de Guillain-Barré qui peut provoquer une paralysie temporaire.

La nouvelle souris a été créée par des chercheurs de la faculté de médecine de l'université Washington à Saint-Louis (Missouri, centre), qui publient les résultats de leurs travaux dans la revue Cell Host and Microbe. Cette souris a permis de détecter une forte concentration du virus dans le cerveau et la moelle épinière de l'animal, ce qui montrerait que le Zika peut provoquer des dommages neurologiques dans le foetus humain. Les chercheurs ont aussi détecté une charge virale élevée dans les testicules des souris mâles, confortant les données cliniques selon lesquelles le virus peut se transmettre sexuellement.

«Maintenant que nous avons rendu ces souris vulnérables à l'infection par le Zika, nous pouvons les utiliser pour tester des vaccins et des antiviraux, certaines de ces études étant déjà en cours», précise Michael Diamond, professeur de médecine à l'Université Washington qui a dirigé les travaux. «Ces modèles animaux permettent aussi de comprendre la pathogenèse du virus», souligne-t-il. Ce nouveau modèle animal de recherche sur le Zika, ainsi que celui mis au point récemment par d'autres scientifiques de l'université du Texas, sont les premiers développés depuis 1976, indique le chercheur.

Le virus Zika a été détecté pour la première fois en Ouganda en 1947 chez un singe avant d'être isolé un an plus tard chez un moustique Aedes. Contrairement au premier modèle développé en 1976, ces nouvelles souris sont plus compatibles cliniquement car l'infection est provoquée dans leur cas par la peau, et non pas par injection, ce qui correspond à la manière dont les humains sont infectés par la piqure d'un moustique.

Pour l'étude la plus récente, les chercheurs ont testé cinq souches de virus Zika: celle de 1947, trois qui circulaient au Sénégal dans les années 1980 ainsi qu'une venant de Polynésie française et responsable d'infections en 2013. Cette dernière est quasiment identique à celle qui a provoqué l'épidémie actuelle en Amérique du Sud, frappant surtout le Brésil. Des tests avec les souches virales de cette dernière flambée sont en cours.

JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

L'épidémie de diabète progresse rapidement dans de nombreux pays

L'Algérie célèbre aujourd'hui, à l'instar des autres pays du monde, la Journée mondiale de la santé, date anniversaire de la création de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 1948, qui aura pour thème cette année «Soyez plus fort que le diabète».

Le ministre de la santé, de la population et de la reforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf présidera aujourd'hui l'inauguration officielle de cette journée à partir du centre culturel de Chlef. Le diabète est devenu l'une des principales causes de maladie et de décès prématurés dans la plupart des pays, principalement du fait du risque accru de maladie cardiovasculaire. Une maladie cardiovasculaire est à l'origine de 50 à 80 % des décès chez les diabétiques.Le diabète est aussi une des principales causes de cécité, d'amputation et d'insuffisance rénale. Les spécialistes souligne que «30 minutes d'activité physique modérée à intense, presque tous les jours ainsi qu'une alimentation saine, contribuent à réduire drastiquement le risque de développer un diabète de type 2.

Le diabète est une maladie chronique qui apparaît lorsque le pancréas ne produit pas suffisamment d'insuline ou que l'organisme n'utilise pas correctement celle qu'il produit. L'insuline, hormone qui régule la glycémie, nous donne l'énergie dont nous avons besoin pour vivre. S'il ne peut entrer dans les cellules pour être transformé en énergie, le sucre se concentre dans le sang à des niveaux dangereux. Il y a deux types principaux de diabète. Les personnes atteintes d'un diabète de type 1 ont en général un organisme qui ne produit pas d'insuline, ce qui les oblige à recourir à des injections pour survivre. Les personnes souffrant d'un diabète de type 2 – 90% des cas – ont un organisme qui produit de l'insuline mais en quantité insuffisante, ou qui l'utilise à mauvais escient. Les personnes présentant un diabète de type 2 sont le plus souvent en surpoids et sédentaires, deux paramètres qui augmentent les besoins d'insuline. Avec le temps, un indice glycémique élevé peut gravement nuire aux principaux systèmes organiques du corps, provoquer des crises cardiaques, des AVC, des atteintes nerveuses, une insuffisance rénale, une cécité, l'impotence ou des infections risquant d'entraîner des amputations.

Les spécialistes soulignent que «L'épidémie de diabète progresse rapidement dans de nombreux pays, l'accroissement le plus spectaculaire étant attesté dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Les cas de diabète sont, dans une forte proportion, évitables. L'expérience a montré que des mesures simples de modification du mode de vie pouvaient être efficaces pour prévenir ou retarder un diabète de type 2. Le maintien d'un poids normal, la pratique régulière d'un exercice physique et une alimentation saine peuvent réduire les risques de diabète. Le diabète peut être traité. Il peut être contrôlé et pris en charge afin de prévenir les complications. Un meilleur accès au diagnostic, l'apprentissage de l'autoprise en charge et un traitement d'un coût abordable sont les éléments décisifs de la riposte à la maladie. La prévention et le traitement du diabète supposent une action d'envergure pour réaliser l'objectif 3 de développement durable, à savoir réduire d'un tiers d'ici à 2030 la charge de mortalité prématurée liée aux maladies non transmissibles. Bien des secteurs de la société ont un rôle à jouer : pouvoirs publics, employeurs, éducateurs, producteurs, société civile, secteur privé, médias, sans oublier les intéressés eux mêmes.

En 2012, le diabète a été la cause directe de 1,5 million de décès, dont plus de 80% sont survenus dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. L'OMS prévoit qu'en 2030, le diabète sera la 7e cause de décès dans le monde.

OBJECTIF DE L'OMS : ÉLARGIR LA PRÉVENTION, RENFORCER LES SOINS ET INTENSIFIER LA SURVEILLANCE

La campagne menée à l'occasion de la Journée mondiale de la Santé permettra de sensibiliser davantage à la progression du diabète, à l'énorme charge qu'il représente et à ses conséquences, en particulier dans des pays à revenu faible ou intermédiaire; lancer une série d'actions spécifiques, efficaces et abordables pour s'attaquer au diabète, parmi lesquelles des mesures visant à prévenir le diabète, à diagnostiquer, traiter et soigner les personnes qui en souffrent; et lancer le premier rapport mondial sur le diabète, lequel exposera la charge et les conséquences de la maladie et plaidera en faveur de systèmes de santé plus solides permettant d'améliorer la surveillance, de renforcer la prévention et de prendre en charge le diabète avec plus d'efficacité.

Le coût de l'insuline a triplé en dix ans aux Etats-Unis

UNE RECHERCHE publiée, hier révèle que le coût de l'insuline, un médicament vital pour certains diabétiques, a plus que triplé entre 2002 et 2013 aux Etats-Unis.

Le coût annuel de ce traitement pour un malade est ainsi passé de 231 à 736 dollars, ont déterminé les auteurs de cette nouvelle analyse parue dans le Journal of the American Medical Association (JAMA). Cette envolée reflète la hausse des prix d'un millilitre d'insuline qui a grimpé de 197 %, passant de 4,34 dollars à 12,92 dollars, durant la même période.

Cette hausse est tellement importante depuis surtout 2010, que les dépenses en insuline par diabétique sont plus élevées désormais que pour tous les autres traitements contre le diabète réunis. Le montant annuel dépensé par chaque malade pour les autres médicaments anti-diabétiques a chuté de 16 %, tombant de 600 à 502 dollars. «Ce plus que triplement du coût de l'insuline depuis dix ans est alarmant, car c'est à la fois un fardeau pour les malades et les assurances maladies», a jugé le Dr William Herman, professeur d'épidémiologie à la faculté de santé publique de l'Université du Michigan, co-auteur de cette recherche. «L'insuline est vitale car certaines personnes souffrant de diabète juvénile (type 1) meurent sans cette hormone», a-t-il déploré, ajoutant que certaines personnes n'avaient pas les moyens de la payer. Ces chercheurs ont analysé des informations de près de 28.000 diabétiques qui proviennent d'une banque de données du ministère américain de la Santé. Environ un diabétique sur quatre utilise de l'insuline aux Etats-Unis et les deux tiers prennent un comprimé pour contrôler leur glycémie. Les personnes souffrant de diabète de type 1, qui est congénital, doivent avoir plusieurs injections d'insuline par jour pour éviter les effets dévastateurs sur l'organisme de taux élevé de glucose dans le sang. Quant à ceux atteints de diabète adulte (type 2), souvent lié à l'obésité, les médecins prescrivent de l'insuline après que toutes les autres approches eurent échoué à faire baisser le taux de sucre dans le sang comme une perte de poids, davantage d'exercice physique et des médicaments. Plus de 29 millions d'Américains (9,3% de la population) souffrent d'une forme de diabète, selon les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

SELON L'OMS, LES BESOINS DE SANTÉ DANS LES URGENCES HUMANITAIRES ATTEIGNENT UN NIVEAU RECORD EN 2016

L'OMS a lancé, hier un appel de fonds de 2,2 milliards de dollars pour apporter des services de santé vitaux à plus de 79 millions de personnes dans plus de 30 pays confrontés à des crises humanitaire prolongées en 2016. «Les risques pour la santé causés par les urgences humanitaires sont à un niveau record», a affirmé le Directeur exécutif de l'OMS pour les épidémies et les urgences sanitaires, Dr. Bruce Aylward, dans un communiqué de presse annonçant le lancement par l'agence de son Plan 2016 d'intervention humanitaire. «Et la situation ne fait qu'empirer», a-t-il ajouté. «Collectivement, nous avons besoin de 2,2 milliards de dollars pour fournir des services de santé vitaux, dont 480 millions de dollars spécifiquement pour l'OMS», a-t-il ajouté, rappelant que l'agence et ses partenaires travaillent conjointement sur le terrain, souvent dans des conditions précaires et extrêmement difficiles, pour fournir des services de santé d'urgence, y compris des médicaments essentiels, des vaccins et des traitements pour des maladies telles que le choléra et la rougeole.

«L'impact croissant des conflits prolongés, les déplacements forcés, le changement climatique, l'urbanisation sauvage et les changements démographiques font que les urgences humanitaires sont de plus en plus fréquentes et sévères», a noté le Dr. Aylward. En Syrie, a-t-il précisé, l'une des plus grandes urgences humanitaires actuelles, l'OMS et ses partenaires sont à la recherche de fonds pour fournir des soins de santé à 11,5 millions de personnes. L'OMS a également besoin de fonds d'urgence pour soutenir 6,8 millions de personnes menacées par la pire sécheresse depuis des décennies en Ethiopie, pour fournir en priorité des services de santé d'urgence à plus de 400.000 enfants souffrant de malnutrition sévère, a indiqué le Dr. Aylward.

NOUVEAU SPECTACLE DU BALLET NATIONAL

Légendaires Ferahouda et Ben Merzoug

Adaptée du texte Tableau de la vie arabe de Slimane Ben Brahim par Fatima Zohra Namous Senouci et Salim Dada, la nouvelle chorégraphie La flamme du Sahara du Ballet national est présentée ce mardi 5 avril, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger.



Dans son nouveau spectacle de danse dont la chorégraphie est signée Ahmed Khamis et Fatima Zohra Namous, le Ballet national expose une histoire d'amour, celle d'une rencontre entre deux personnages : le preux chevalier Ben Merzoug et la belle villageoise Ferahouda. Leur prétexte est simple, ce sont les festivités d'un village saharien qui se prépare aux réjouissances annoncées par le berrah. Durant le premier tableau, consacré à ces festivités, le spectacle s'apparenterait à l'opérette mais aussi au folklore, car il y a recours à divers éléments du patrimoine populaire algérien comme les costumes, des jeux traditionnels, des danses des Aurès et des Ouled Nail. Le duo mettant en scène l'amour des deux principaux personnages, soit Wissam Mazzouz et Nadjib Salhi, met en évidence une dimension contemporaine de la chorégraphie. Il en est de même du tableau inhérent à la chasse et à la cavalerie où les mouvements des danseurs s'inspirent de la gestuelle des chevaux, sur une musique saharienne du compositeur Salim Dada.
La joie et la gaieté ne sont pas durables, Ferahouda étant de santé fragile perd connaissance dans les bras de son bienaimé en pleine danse. Ce dernier cherche à tout prix à la sauver. Il part alors à la recherche d'une plante médicinale miraculeuse. Pendant ce tableau, le danseur Amer Khaloufi qui a assuré le rôle de Lazrag, le cheval de Benmerzoug, accomplit avec grande habileté sa performance, non sans séduire le spectateur. Le drame est d'autant plus grand, Benmerzoug n'ayant pas pu revenir à temps. Tout au long des tableaux qui défilent, la douleur est de plus en plus insupportable jusqu'au décès de la jeune fille. Quant aux funérailles de cette dernière, elles sont estimées par nombre de spectateurs trop réalistes dans leur mise en scène. Toujours est-il que le spectacle La flamme du Sahara est favorablement accueilli par le public. Le renouveau du Ballet est salué dans son registre contemporain même si des lenteurs dans les derniers tableaux sont constatées.
Les spectateurs confient avoir « compris et interagi » avec une histoire racontée uniquement par la danse et le langage corporel, même si le titre de cette production, La flamme du Sahara, n'est pas mis en exergue sur scène. Adapté du texte de Sliman Ben Brahim, datant de 1908, ce spectacle est également soutenu par une conception, lumière et costume, contemporaine mais inspirée de l'époque. L'amour de deux personnages restera gravé à jamais dans la mémoire collective. Le cœur du cavalier se brise sur la tombe même de Ferahouda, il s'y effondre et sa dernière étreinte les liera à jamais. Leurs deux tombes deviennent des mausolées, elles sont fleuries d'herbe de vie par les couples et les amoureux qui les déposent chaque printemps. Preuve en est que les légendes ne meurent pas.

M. Rediane

LE FILM DU JOUR

Quijote



LA CÉLÉBRATION du IVe centenaire de la mort de Miguel de Cervantes sera ponctuée par le cycle de cinéma Cervantes visité, à l'Espace Espana du Centre culturel espanol d'Alger, à commencer par Les folies de Don Quichotte, aujourd'hui, jeudi 07 avril, à 18h.
Dans ce film Las locuras de Don Quijote , mi-fiction mi documentaire, le réalisateur Rafael Alcazar s'est mis à la recherche des analogies et des différences entre le roman de Miguel de Cervantes et sa vie réelle. Il nous (re)sert un Don Quichotte (rôle de Txema Blasco) et son fidèle compagnon Sancho (rôle de Ange de Andres Antonio Dechent) dans La Mancha où les deux personnages parcourent les terres dans une infinie traversée. Il développe une approche respectueuse de la figure mythique de Don Quichotte, offrant une perspective sur la signification de ce mythe et des valeurs morales et universelles de la grande œuvre de Cervantes à la lumière de notre temps: l'idéalisme, la vérité, la persévérance dans la lutte contre les difficultés de la vie, la bataille de l'individu contre la machine de l'empire. L'histoire de Don Quichotte n'est pas narrée de manière chronologique, elle comporte plutôt cinq parties thématiques: la folie de l'amitié, la folie de la raison, la liberté, l'amour, aventure. Ces chapitres sont soutenus par un prologue et un épilogue. La valeur ajoutée à cette œuvre est l'utilisation d'objets des musées de Castille: outils agricoles, montures, manilles, colliers de chiens, vases, lampes à huile, pots, tambours, épées, etc. Bonne soirée !

M. R

SORTIR

JAZZ

Trio Laurent Coulondre en concert. Aujourd'hui, jeudi 07 avril. 19h30. Institut français d'Alger. Avec Laurent Coulondre : orgue et piano, Jérémy Bruyère : basse et contrebasse, Martin Wangermée : batterie.

CERVANTES

Cycle de cinéma Miguel de Cervantes visité. Espace Espana, Centre culturel Cervantes, Alger. 18h.
Jeudi 14 avril: Cervantes et la légende du Quichotte (documentaire).
Jeudi 21 avril: Les poules de Cervantes.
Jeudi 28 avril: Miguel et William.

NOTES

La chanteuse italienne Tosca en concert Notes de musique du monde. Le dimanche 10 avril. 19h. Auditorium de la Radio Algérienne, Alger. Voyage dans les musiques du monde raconté dans des chansons éditées ou inédites, adaptées ou extraites en langue originale ou traduites.

PRIX

Concours national pour l'obtention du Prix Ali Maâchi autour du roman, de la poésie, du texte dramaturgique et des arts du cinéma. Ouvert aux -35 ans, jusqu'au vendredi15 avril. Dépôt de candidatures aux maisons de la culture de chaque wilaya ou au ministère de la Culture. Prix décerné à trois lauréats de chaque discipline, le 8 juin : Journée nationale de l'artiste. Récompense : Certificat de mérite, 500.000 DA, 300.000 DA et 100.000 DA pour les trois premiers respectivement.
Le chanteur Ali Maachi est exécuté le 8 juin 1958 avec deux de ses compagnons, Djilali Bensotra et Mohamed Djahlene.

MEDITERRANEE

Exposition Le noir et le bleu un rêve méditerranéen, jusqu'au samedi 23 avril.
Institut français d'Alger. Rêve souvent unilatéral, projection du Nord sur le Sud, qui nous conduit à aller voir de l'autre côté du miroir ce qui se passe. Quel est le rêve de l'Autre ? Lumières et leurs ombres, tels l'envers et l'endroit d'un même monde.

PICTURIE

Exposition Picturie Générale III du samedi 23 avril (16h) au samedi 21 mai. Marché Volta, Alger. Avec les artistes Agagnia Djamel, Bardi, Belhamiti Hicham, Bendali Sabrina, Ben Chikh El Fegoun, Maya, Bentounsi Adel, Bestaoui Arslane, Bessaï Zineddine, Bouchenak Houari, Bouchouchi Walid, Bourouissa Mohamed, Chafaa Fatima, Cherfi Assila, El Hamed Sarah, Gouri Mounir, Krache Youcef, Krinah Mourad, L'homme Jaune, Panchow Serdas, Tabti Oussama, Tamzali-Tahari Fella, Touimer Meriem.

NUMERIQUE

Le designer Nazim Laksi expose Art numérique jusqu'au lundi 25 avril. Hôtel Sofitel, Alger.

ECRITURE

Paroles en scène est une résidence d'écriture théâtrale et de création initiée par le département artistique du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, sous la direction du dramaturge et metteur en scène Ziani-Chérif Ayad. Ouverte à tous les intéressés, seuls cinq candidats seront sélectionnés, Prévue à Alger, elle durera trois semaines, à partir du 30 avril. Dossier de candidature : Envoyer avant le 15 avril à parolesenscene.alger@gmail.com:
Présenter un synopsis du projet (sujet et histoire de la future pièce) dans un feuillet, un exemple d'une scène (maximum trois feuillets), un CV.

TF1



20.55 : Falco

SÉRIE DE SUSPENSE - France (2013)
Falco assiste au procès de son ami Philippe Chéron, qui avait tué l'homme ayant enlevé et séquestré sa fille Pauline. Peu après, il est chargé d'enquêter sur la disparition d'Audrey, jeune femme de 27 ans kidnappée chez elle. Inquiète de ne plus avoir de ses nouvelles, sa mère a retrouvé son appartement en désordre, un mystérieux motif dessiné avec du sang sur un mur. Sur place, Falco et Chevalier rencontrent Hélène Van....

france 2



20.55 : Envoyé spécial

Culture Infos
Perturbateurs endocriniens : nos vies empoisonnées. De nombreux produits et objets du quotidien sont envahis de substances chimiques très nocives. Ces produits aux noms barbares - pesticides, triphényl phosphate ou benzophénone - sont présents dans les dentifrices, vernis, colorations pour cheveux, fruits et légumes, aspirateurs, rideaux…

france 3



20.55 : Les garçons et Guillaume, à table !

COMÉDIE - Franco-belge (2013) -
Guillaume, comédien, entre sur scène et évoque sa jeunesse. Il parle de sa relation avec sa mère, personnage qu'il admire, et qui, en retour, le considère en permanence comme une jeune fille, en opposition à ses frères. Le jeune homme, capable d'imiter sa mère à la perfection...

M6



20.55 : Scorpion

Un virus informatique qui a contaminé l'ordinateur de Walter détraque le logiciel de gestion d'un immeuble ultramoderne conçu avec l'aide de l'équipe Scorpion. Ses occupants sont bientôt pris au piège. Walter comprend qu'il pourrait avoir été drogué et piraté par une femme rencontrée la veille dans un bar. De son côté, Sylvester tente de porter secours à trois enfants qui sont enfermés avec lui ...

CANAL+



21.00 : The Affair

SÉRIE DRAMATIQUE - Etats-Unis (2014)
Alors que Thanksgiving approche, Noah est à l'honneur au cours d'une réception organisée à l'occasion de la sortie de son roman. Toujours très tourmentée, Alison qui est enceinte, doit également gérer la venue de sa mère pour l'occasion. Au cours d'un dîner, elle confronte son compagnon sur le contenu de son livre.

TV5MONDE



21.00 : Se battre comme des soldats, mourir comme des enfants

FILM DOCUMENTAIRE - Canadien (2012)
Ancien chef des casques bleus au Rwanda, le général et sénateur Roméo Dallaire se bat pour mettre fin aux enfants soldats. Dans différents pays d'Afrique, comme la République démocratique ...



télé

JOU

TF1

09:50 Petits secrets entre voisins
10:20 Grey's Anatomy
11:05 Grey's Anatomy
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les douze coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:35 Petits plats en équilibre
13:45 La belle histoire
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Les feux de l'amour
15:15 L'école du péché
17:00 Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Bienvenue chez nous
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Météo
20:45 C'est Canteloup
20:55 Falco
21:55 Falco
22:50 New York Unité Spéciale
23:45 New York Unité Spéciale

france 2

10:00 C'est au programme
10:50 Météo outremer
10:55 Motus
11:25 Les Z'amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:50 Météo 2
13:51 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 L'histoire continue
15:40 Comment ça va bien !
17:15 Dans la peau d'un chef
18:10 Joker
18:45 N'oubliez pas les paroles
19:20 N'oubliez pas les paroles
19:50 Météo 2
20:00 Journal
20:41 Parents mode d'emploi
20:45 Alcaline l'instant
20:55 Envoyé spécial
22:40 Complément d'enquête

france 3

09:50 Boule et Bill
10:02 Boule et Bill
10:20 Titeuf
10:26 Titeuf
10:33 Titeuf
10:40 En sortant de l'école
10:45 Consomag
10:50 Midi en France
11:50 Météo
14:00 Un cas pour deux
15:05 Un cas pour deux
16:05 Un livre, un jour
16:15 Des chiffres et des lettres
16:55 Harry
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 19/20 : Journal régional
19:18 19/20 : Edition locale
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:20 Météo régionale

CANAL+

10:00 L'effet papillon
10:35 Le virtuose
12:15 Parks and Recreation
12:40 Connasse
12:45 La nouvelle édition
14:05 Carte blanche
14:07 Panthers
14:55 Panthers
15:45 Making of «Section Zéro»
16:00 Jupiter : le destin de l'univers
18:05 Parks and Recreation
18:30 Album de la semaine
18:36 Connasse
18:41 Carte blanche
18:45 Le JT du Grand Journal
19:15 Le grand journal
20:10 Le petit journal
20:50 Les Guignols
21:00 The Affair
21:55 The Affair
22:50 L'émission d'Antoine
23:50 Fortitude

M6

10:50 Série TV : Modern Family
11:15 Série TV : Modern Family
11:40 Série TV : Modern Family
12:05 Série TV : Modern Family
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:10 Série TV : Scènes de ménages
13:38 Culture Infos : Astuces de chef
13:40 Autre : Météo
13:45 : Katie, bannie des siens
15:45 : L'héritage de Katie
17:25 Autre : Les reines du shopping
18:40 Autre : Chasseurs d'appart'
19:35 Culture Infos : Des moments qui rapprochent
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
20:10 : Scènes de ménages
20:55 : Scorpion
21:45 : Scorpion
22:40 : Scorpion

TV5MONDE

115:00 Série TV : Caïn
15:55 Culture Infos : Le meilleur d'Acoustic
16:00 Culture Infos : Un canapé pour deux
16:45 GEOlino
17:00 Culture Infos : Questions à la une
17:45 Culture Infos : Matière grise express
18:00 Culture Infos : 64', le monde en français, 1re partie
18:20 Culture Infos : Le journal de l'économie
18:25 Autre : Météo
18:30 Culture Infos : 64', le monde en français, 2e partie
18:50 Culture Infos : L'invité
19:40 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
20:30 Autre : Journal (France 2)
21:00 Cinéma : Se battre comme des soldats, mourir comme des enfants
22:25 Autre : Journal (RTS)
22:50 Autre : Météo
23:00 : Miraculum



lé

2

URS

TF1



20.55 : Koh-Lanta - Episode 2

Dans l'épreuve de confort, les membres de chaque équipe sont attachés à un piquet par un élastique. Ils doivent parvenir à s'emparer de témoins plantés dans le sable et situés de plus en plus loin. Le premier groupe qui réussit à brandir le dernier remporte la partie. Puis l'heure est à la réunification : les tribus rouges et jaunes ne font plus qu'une et, désormais, la compétition devient individuelle.

france 2



20.55 :Caïn

SÉRIE POLICIÈRE - France (2012)
Alors qu'elle attend quelqu'un dans la rue, Lucie reçoit une balle dans la nuque. Témoin de la scène, Caïn est déterminé à retrouver l'agresseur. Tandis que Lucie est hospitalisée dans un état grave, opérée en urgence puis transférée dans un service de réanimation, Caïn commence à fouiller dans la vie de sa partenaire. Moretti refuse de le laisser enquêter seul, craignant qu'il ne se laisse emporter par la colère et l'émotion.

france 3



20.55 : Thalassa

MAGAZINE DE LA MER - 1 saison
Depuis 2009, fin de la guerre de territoire et de religion qui a duré plus de 30 ans, le Sri Lanka panse ses plaies. Cette perle sur l'océan Indien offre un nouveau visage au monde. Amalka et Palitha sont des archéologues heureux. Ils ont jeté leur dévolu sur des statues de divinités hindouistes qui gisent par 30 mètres de fond et qui auraient 1 000 ans d'âge...

CANAL+



21.00 : Entre amis

COMÉDIE - Française (2015)
Pour épater ses amis de 50 ans, Gilles et Philippe, et leurs compagnes Carole et Astrid, Richard les invite sur un bateau qu'il a loué pour une sortie en mer. Il leur présente par la même occasion sa nouvelle amie, la jeune et jolie Daphnée. Sur le bateau, ils sont fraichement accueillis par Battistou...

M6



20.55 : Bones

Un père et son fils trouvent dans une forêt des restes humains qui semblent avoir été dévorés par des hybrides, mi-coyotes, mi-loups. La victime était un passionné de parties de football virtuelles. Pour la seconder dans cette affaire, Bones fait appel à Beth Mayer, une anthropologue médico-légale de talent. Mais sa finesse d'analyse et son discernement ne tardent pas à provoquer la jalousie de sa collègue.

TV5MONDE



21.00 : Les Grosses Têtes

DIVERTISSEMENT-HUMOUR
Humour, bonne humeur, culture et surprises en tout genre sont au programme de cette soirée au cours de laquelle chacun pourra s'amuser à défier « Les Grosses Têtes » en répondant aux questions concoctées par Laurent Ruquier. L'animateur est entouré de Christine Bravo, Isabelle Mergault, Caroline Diament, Chantal Ladesou....

TF1

11:05 Série TV : Grey's Anatomy
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:35 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:50 Culture Infos : Trafic info
13:55 : Les feux de l'amour
14:45 : Les feux de l'amour
15:15 : La vérité sur mon mari
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Money Drop
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:35 Culture Infos : My Million
20:37 Culture Infos : Trafic info
20:40 Autre : Météo
20:45 Autre : C'est Canteloup
20:55 Autre : Koh-Lanta

france 2

10:55 Autre : Motus
12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:50 Autre : Météo 2
13:51 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:40 Comment ça va bien !
16:20 : Comment ça va bien !
17:10 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
18:05 Joker
18:45 : N'oubliez pas les paroles
19:15 : N'oubliez pas les paroles
19:50 Météo 2
20:00 Journal
20:40 Parents mode d'emploi
20:41 Parlons passion, en quelques mots
20:45 Alcaline l'instant

france 3

11:50 Météo
12:00: Journal régional
12/13 : Journal national
12:55 : Météo à la carte
14:00 : Un cas pour deux
15:05 : Un cas pour deux
16:05 : Un livre, un jour
16:15 : Des chiffres et des lettres
16:55 : Harry
17:30 : Slam
18:10 : Questions pour un champion
19:00 : 19/20 : Journal régional
19/20 : Journal régional
19:18 : 19/20 : Edition locale
19/20 : Edition locale
19:30 : 19/20 : Journal national
19/20 : Journal national
19:58 : Météo
20:00 : Tout le sport
20:55 : Thalassa
22:45: Trophée Roses des Andes
22:48: Météo
22:50: Soir 3

CANAL+

11:25 : Panthers
12:14 : Bloqués
12:15 : Parks and Recreation
12:40 : Connasse
12:45 : La nouvelle édition
14:05 : Carte blanche
14:07 : En équilibre
15:30 : Jamel Comedy Club
16:00 : A la poursuite de demain
18:05 : Parks and Recreation
18:30 Culture Infos : Album de la semaine
18:36 : Connasse
18:41 : Carte blanche
18:45 : Le JT du Grand Journal
19:15 : Le grand journal
20:05 : La météo
20:10 : Le petit journal
20:50 : Les Guignols
21:00 : Entre amis

M6

10:50 Série TV : Modern Family
11:15 Série TV : Modern Family
11:40 Série TV : Modern Family
12:05 Série TV : Modern Family
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:10 Série TV : Scènes de ménages
13:38 Culture Infos : Astuces de chef
13:40 Autre : Météo
13:45 : Péchés de jeunesse
15:45 : Péchés de jeunesse
17:25 Autre : Les reines du shopping
18:40 Autre : Chasseurs d'appart'
19:35 Culture Infos : Des moments qui rapprochent
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:45 Autre : Météo
20:55 Série TV : Bones

TV5MONDE

10:05 : L'Outre-mer en HD
11:05: TV5MONDE, le journal
11:15 : Tout le monde veut prendre sa place
12:10 : Ricardo
12:30 : Cut
13:00 : Questions pour un champion
13:30 : Journal (RTBF)
14:00 : L'Outre-mer en HD
14:55 : Les hauts et les bas de Sophie Paquin
15:40 : Les hauts et les bas de Sophie Paquin
18:30 : 64', le monde en français, 2e partie
18:50 : L'invité
19:00 : 64', le monde en français, 3e partie
19:05 : Les escapades de Petitrenaud
19:40 : Tout le monde veut prendre sa place
20:30 : Journal (France 2)
20:55 : Les Grosses Têtes
23:00 : Journal (RTS)
23:25 : Météo
23:30 : Envoyé spécial

LE CAMBRIOLEUR OUBLIE SA SACOCHE, IL REVIENT LE LENDEMAIN LA RÉCUPÉRER



UN CAMBRIOLEUR a laissé sa sacoche mercredi sur les lieux de son délit à Montpellier, dans l'Hérault.
Il est donc revenu dans le logement le lendemain pour la récupérer, mais a été surpris par l'occupante des lieux.
Calmement, il lui a expliqué qu'il était celui qui avait cambriolé son domicile et lui a proposé un marché : elle lui rend la sacoche et il lui restitue les objets (ordinateur et téléphone portable, bijoux, parfum, appareil photo) qu'il lui a volés.
Mais la victime a refusé et a appelé la police.
Le suspect, âgé d'une vingtaine d'années, a été interpellé au volant de sa voiture et a avoué durant sa garde à vue.
L'auteur des faits, porteur d'un bracelet électronique, a également reconnu 4 autres cambriolages commis il y a quelques mois.

UNE MAMAN POINTE UN REVOLVER SUR L'ADOLESCENTE QUI FRAPPAIT À TERRE SA FILLE



LA SCÈNE s'est produite mardi à Pasadena, au Texas, aux Etats-Unis.
Une violente bagarre a éclaté entre deux élèves dans un parc situé à l'extérieur de leur collège.
Durant le combat, une des assaillantes s'est retrouvé au dessus de son adversaire, âgée de 14 ans, et s'est mis à la rouer de coups de poing. La mère de cette dernière est arrivée à ce moment là et a pointé un revolver sur l'agresseuse de sa fille.
Viridiana Alvarez, 33 ans, a été interpellée et placée en détention.
Sa caution a été fixée à 30.000 dollars.

Le chat d'une star de téléréalité meurt parce qu'elle l'a teint en rose

ELENA LENINA avait teint son chat blanc en rose fluo pour une soirée de la jet-set russe baptisée "pretty in pink party" ("belle en rose").
Ce qui avait particulièrement choqué les associations de défense des droits des animaux.
L'ex candidate à l'émission de téléréalité française Nice People avait assuré à l'époque que son chat ne courait aucun risque.
Selon elle, la couleur était "spécialement choisie pour ses propriétés apaisantes pour le chat", et était également "bonne pour ses poils".
Sauf que l'animal est décédé, il y a quelques jours. En effet, l'animal ingurgitait la teinture, qui n'a jamais été retirée, au fur et à mesure qu'il léchait ses poils. Le vétérinaire est formel, c'est la teinture qui a empoisonné le chat.



TROIS CAMBRIOLEURS TOMBENT SUR UN CADAVRE



LES FAITS se sont déroulés le week-end dernier à Nice, dans les Alpes Maritimes.
Trois cambrioleurs, âgés de 24 et 26 ans, se sont introduits dans un appartement dans le quartier de la Madeleine.
A l'intérieur, les jeunes hommes ont trouvé un cadavre en putréfaction.
Effrayés par leur macabre découverte, ils ont aussitôt pris la fuite, avant d'être interpellés quelques instants plus tard.
Une mort naturelle qui aurait pu les mettre dans l'embarras puisque, durant leur arrestation, les policiers ont trouvé sur eux un pistolet d'alarme, un couteau, un gros rouleau de scotch et des cagoules.
Ils ont été condamnés à 18 mois de prison ferme.

Le saviez-vous

POURQUOI LES CHEVEUX DEVIENNENT-ILS GRIS !



Deux principaux facteurs sont responsables du changement de la couleur des qui virent vers le gris ou le blanc avec le temps, ces deux facteurs sont les gènes et le stress.
En effet, La couleur des cheveux est produite par des cellules appelées mélanocytes qui synthétisent de la mélanine, pigment qui colore la peau, les yeux, les cheveux…
Cette couleur dépend de la quantité de mélanine produite. Avec l'âge, les cellules commencent à se détériorer et parmi eux les mélanocytes des follicules pileux, ce qui affecte la mélanine engendrant la perte de la pigmentation des cheveux jusqu'à ce qu'ils deviennent complément gris.

KIDNAPPÉ BÉBÉ, ELLE RETROUVE SA FAMILLE À 17 ANS



À LA RENTRÉE de janvier, des élèves d'un lycée du Cap, en Afrique du Sud, ont remarqué une troublante ressemblance entre deux élèves.
Des tests ADN ont été pratiqués et ont révélé que les deux jeunes filles étaient sœurs.
Zephany a été enlevée à l'âge de 3 jours, en avril 1997, à la maternité alors que sa maman était endormie.
Elle a ensuite grandi avec un autre nom, avec d'autres parents, sans savoir qu'elle n'était pas leur fille.
Les parents biologiques ont eu ensuite trois autres enfants. Ils célébraient tous les ans l'anniversaire de leur fille disparue, et ont toujours eu espoir de la retrouver un jour.
Mais quand sa petite sœur biologique, Cassidy Nurse, est entrée dans le même lycée à la rentrée de janvier, des élèves se sont étonnés de leur grande ressemblance.
Les tests ADN ont permis d'établir que les deux jeunes filles étaient effectivement sœurs.
Une femme de 50 ans a été arrêtée et a été inculpée "d'enlèvement, fraude et infraction à la loi sur les enfants"

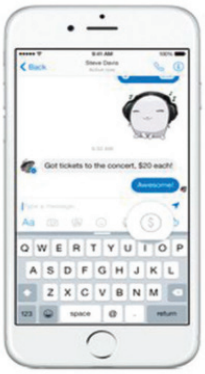
Facebook Messenger s'ouvre aux petits paiements entre amis

Facebook Messenger s'ouvre aux petits paiements entre amis

« C'est facile et gratuit », assure Facebook. Le réseau social a annoncé lundi la mise en place prochaine d'un service d'envoi d'argent entre proches au sein de son application Facebook Messenger, valable aux Etats-Unis dans un premier temps. Pour l'utiliser, il suffira de sélectionner un contact, puis l'icône en forme de dollar au sein de la zone de conversation. De là, le mobinaute n'aura qu'à entrer un montant et valider son envoi pour que le destinataire soit crédité de la somme. Seul prérequis : les deux parties prenantes de la transaction devront renseigner un numéro de carte bancaire américaine.

« L'argent que vous envoyez est transféré instantanément. Un délai de un à trois jours peut se révéler nécessaire pour que l'argent soit disponible, variable en fonction de votre banque, comme pour tout autre dépôt », affirme Facebook. Les sommes échangées ne transiteraient donc qu'un très bref instant par le service.

Compatible avec Touch ID, le lecteur d'empreinte digitale de l'iPhone, cette fonction de paiement profite des approbations de connexion mises en place par Facebook pour protéger l'accès au compte de l'utilisateur depuis un nouvel appareil. Le réseau affirme sans surprise



avoir placé la sécurité au premier plan de ses préoccupations. Nous utilisons des systèmes sécurisés qui chiffrent la connexion entre vous et Facebook ainsi que les informations liées à votre carte quand vous nous demandez de les conserver, indique-t-il par exemple. Les systèmes de paiement employés répondraient aux plus hauts standards de l'industrie, et seraient également « conservés dans un environnement sécurisé séparé des autres parties du réseau Facebook », tout en étant surveillés par une équipe de spécialistes de la lutte contre la fraude.

L'envoi d'argent entre amis sera mis en place dans les prochains mois aux Etats-Unis, via les applications mobiles Android et iOS ainsi que sur le Web (desktop). Les éventuels plafonds mis en place n'ont pour l'instant pas été précisés.

GOOGLE INTRODUIT UNE CLASSIFICATION POUR LES APPS ANDROID



GOOGLE explique avoir revu la gestion des applications au sein du Play Store avec d'une part l'introduction d'une classification mais également une approbation qui n'est plus uniquement automatisée.

A l'instar des films ou des jeux vidéo, Google a décidé de mettre en place une classification pour les applications qui sont publiées sur le Play Store. La société explique que tout le monde ne s'accorde pas sur le contenu d'une même application et l'âge minimum requis pour y accéder.

Google explique avoir revu la gestion des applications au sein du Play Store avec d'une part l'introduction d'une classification mais également une approbation qui n'est plus uniquement automatisée.

A l'instar des films ou des jeux vidéo, Google a décidé de mettre en place une classification pour les applications qui sont publiées sur le Play Store. La société explique que tout le monde ne s'accorde pas sur le contenu d'une même application et l'âge minimum requis pour y accéder.

Windows 10 sortira cet été dans 190 pays en 11 langues

C'EST OFFICIEL, Windows 10 débarquera dans quelques mois sur desktop et terminaux mobiles avec son lot de nouveautés.

Vous êtes peut-être sous Windows 10, la version technical preview étant largement distribuée de manière gratuite. Vous risquez donc d'être intéressé par l'info qui suit.

Dans un billet de blog posté il y a quelques heures, Microsoft vient d'annoncer la sortie de la version finale de Windows 10 cet été. Et elle sortira simultanément dans 190 pays en 111 langues.



Nouveau départ

Si vous n'y avez pas encore gouté, sachez que Windows 10 vous permet de retrouver le bouton démarrer et les menus qui en découlent. Vous y découvrirez aussi la fonctionnalité Continuum, qui permet de passer d'un écran à l'autre de manière simple et synchronisée pour travailler sur les mêmes documents.

Enfin, sachez que Windows 10 sera une mise à jour gratuite pour la première année d'utilisation, pour les utilisateurs de Windows 7, Windows 8.1 et Windows Phone 8.1.

Microsoft a également dévoilé de très nombreux partenariats avec des constructeurs, dont le chinois Xiaomi. Il pourra être possible d'installer Windows 10 sur des smartphones de la marque.

La date précise pour bientôt

Microsoft a aussi annoncé Windows Hello, un système d'authentification qui vous permettra d'ouvrir une session en étant reconnu par un capteur biométrique ou vidéo.

Et enfin, Microsoft a confirmé que les mises à jour pourront se faire en peer2peer, et ceci afin d'alléger le trafic depuis les serveurs de l'éditeur.

Nous en saurons plus sur les appareils compatibles et la date précise dans les prochaines semaines.

LA SMARTWATCH 3 DE SONY : UNE MONTRE, PLUSIEURS STYLES



EN PLUS D'ÊTRE une des montres les plus complètes fonctionnant sous Android Wear, la SmartWatch 3 de Sony n'oublie pas de s'adapter à votre style. En effet, le bracelet de la montre peut facilement se changer et Sony commercialise plusieurs types de bracelets qui s'adapteront à toutes les situations.

Si vous êtes sportif, la SmartWatch 3 saura vous accompagner dans vos efforts. Non seulement, la SmartWatch 3 dispose d'un GPS qui permet de vous aider à vous orienter pendant votre jogging mais en plus elle dispose de bracelets en silicone qui ne s'abîmeront pas avec vos efforts ni votre transpiration.

Et quand vous déciderez de troquer votre jogging pour un smoking, la SmartWatch 3 va pouvoir s'accorder à votre nouveau style. En effet, un bracelet en métal est disponible spécialement pour la SmartWatch 3.

Si vous êtes plutôt bracelet en cuir ou que vous voulez mettre le bracelet que vous adorez et que vous avez acheté au format standard 24 mm, c'est également possible. En effet, Sony propose également un accessoire permettant d'accrocher le cadran de la montre à n'importe quel bracelet.

GOOGLE : LE PROJET DE DRONE DE LIVRAISON WING ARRÊTÉ, MAIS PAS ABANDONNÉ !

GOOGLE aurait décidé de revoir sa copie concernant son projet de drone de livraison baptisé Wing.

Alors qu'Amazon cherche à se dépêtrer des imbroglios juridiques qui l'empêchent de pouvoir tester ses drones de livraison aux États-Unis, la concurrence en profite pour tenter de damer le pion au géant du e-commerce. C'est notamment le cas d'une petite firme nommée Google et basée à Mountain View qui s'est lancé la course avec le projet Wing.

Cependant, Big G semble aussi connaître quelques difficultés dans le développement de son joujou puisque la firme vient d'annoncer l'abandon momentané du projet.



Google abandonne le projet Wing

Pour son premier projet de drone de livraison, Google avait fait le choix d'une sorte d'« aile volante ». Les dimensions étaient plutôt impressionnantes puisque l'engin devait être doté de 4 moteurs lui permettant de faire décoller ses 1,5 mètre d'envergure pour un poids avoisinant les 9 kilos.

Testé depuis l'année dernière sur le sol Australien, le Wing avait la particularité de pouvoir décoller du sol en mode vertical pour ensuite se repositionner en position horizontale pour effecteur sa livraison de colis pouvant peser jusqu'à 1,5 kilo. La manœuvre de livraison s'effectuait via un câble qui déposait gentiment le colis à la manière d'un hélitreuillage.

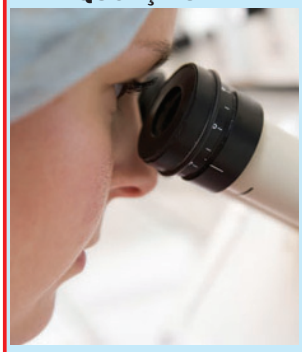
Un drone trop difficile à piloter

Tout semblait donc aller pour le mieux dans le projet Wing, sauf que dans la pratique, ce concept d'aile volante rendait le pilotage de l'engin bien trop compliqué selon les informations reçues par le blog Digits du Wall Street Journal, notamment en cas de vent soutenu. Cependant, le projet de drone de livraison ne serait pas totalement abandonné.

Le laboratoire Google X aurait déjà revu sa copie et une nouvelle forme de drone serait à l'étude. Les équipes de Sergey Brin tenteront de régler le problème d'instabilité du premier modèle et devraient dévoiler la nouvelle version du projet Wing dans le courant de l'année 2015.

Questions ? Réponses !

LES ADJUVANTS DANS LES VACCINS : À QUOI ÇA SERT ?



Comme l'indique leur nom tiré du latin adjuvare (aider), les adjuvants concourent à l'efficacité de nombreux vaccins. Les plus utilisés aujourd'hui sont les sels d'aluminium, mais depuis quelques années, de nouvelles substances ont été développées en grand nombre.
Les vaccins induisent chez un hôte des réactions immunitaires protectrices qu'il développe normalement, en réponse à une attaque par un agent pathogène. Tout vaccin est constitué d'une partie antigénique spécifique du pathogène contre lequel il doit protéger, laquelle provoque une réponse des lymphocytes T et B avec production de cellules mémoire.

Rôle facilitateur des adjuvants dans les vaccins

L'ensemble de cette réaction forme ce que les spécialistes appellent la réponse d'immunité adaptative. Pour être pleinement efficace malgré tout, le vaccin doit d'abord stimuler les mécanismes de l'immunité innée. Ces derniers ont pour rôle d'activer les cellules produisant la réponse immune acquise adaptative. C'est l'ensemble de ce processus, qui est rendu possible grâce aux adjuvants. Autrement dit, l'adjuvant améliore la réponse immunitaire de l'organisme. Il en existe plusieurs types : il peut s'agir de gels d'hydroxyde d'aluminium, de suspensions bactériennes mortes, ou d'émulsions diverses.

ÉCLIPSE:

Le Cnes embarque des photomètres pour mesurer le Soleil

Hier, une quinzaine de passionnés emmènent dans leurs bagages des photomètres spécialement développés par le Cnes afin de déterminer le diamètre du Soleil en observant l'éclipse totale.



Une éclipse solaire, c'est un moment inoubliable où la température semble chuter brutalement tandis que la nature se tait. C'est aussi l'occasion de déterminer le diamètre de l'astre du jour de façon extrêmement précise.
Comment ? En enregistrant des courbes de lumière à l'aide d'instruments photosensibles, des photomètres. Ceux du Cnes, fabriqués par une PME toulousaine, sont d'un genre un peu particulier puisqu'ils enregistrent automatiquement ces données pendant les éclipses totales, au moment où la Lune s'invite entre le Soleil et la Terre.
« Nous avons eu l'idée de mesurer le diamètre du Soleil de cette façon pour la première fois pendant l'éclipse du 11 juillet 2010 en Polynésie française, explique Jean-Yves Prado, expert en physique solaire au Cnes.
Les données enregistrées devaient compléter les observations du satellite Picard alors en orbite. »
Puis l'expérience sera renouvelée pendant les deux éclipses suivantes : en 2012 en Australie puis en 2013 au Gabon. « L'objectif est de déterminer les variations éventuelles de diamètre du soleil sur de longues périodes de temps et en déduire une possible relation entre le diamètre du Soleil et son activité » ajoute le scientifique.

Une boîte à sucre dans les bagages de voyageurs

Jean-Yves Prado ne compte pas en rester là. Mais pour collecter toujours plus de données et à moindres frais, il a eu l'idée de contacter des voyagistes. Une quinzaine de touristes en partance pour le Spitzberg et les îles Féroé ont ainsi répondu à l'appel et emportent dans leurs bagages les photomètres du Cnes, de la taille d'une boîte à sucre.
« Le jour de l'éclipse du 20 mars, ces volontaires auront juste à appuyer sur le bouton ON de chaque boîtier pour enregistrer une heure de données, s'enthousiasme Jean-Yves Prado. L'avantage de ce dispositif est qu'on a un opérateur qui reste à proximité pendant toute la durée de l'éclipse de façon à veiller au bon positionnement de l'appareil. »
Plusieurs partenaires scientifiques participent à l'aventure : le Laboratoire d'astrophysique de Marseille (Lam), l'Université de Polynésie Française, l'Institut d'astrophysique de Paris (IAP) et l'Institut de mécanique céleste et de calcul des éphémérides (IMCCE).
Quant aux voyagistes, en l'occurrence 66°Nord, Grand Nord Grand Large et Chasseurs d'éclipses, ils sont de plus en plus nombreux à être séduits par cette initiative.

La glycémie pourra-t-elle un jour être mesurée d'un trait de stylo ?

POUR CONNAÎTRE le taux de sucre dans son sang, dans un avenir proche, il suffira peut-être d'appliquer directement sur la peau un capteur en forme de stylo qui renfermera une encre spéciale. Mais pas avant plusieurs années...
Des ingénieurs en nanotechnologies de l'université de Californie de San Diego (UCSD) ont développé des « bio-encres » capables de réagir au glucose et de le mesurer par simple contact sur la peau. L'équipe a démontré que ces capteurs pouvaient communiquer avec des appareils électroniques Bluetooth pour rassembler des données.
Les substances biochimiques font office de capteurs et, selon l'équipe de chercheurs, ils ne perdent pas leurs propriétés au fil du temps. De la poudre de graphite rend conductrices les encres à base de polyéthylène glycol complété de chitosane, un antibactérien. Un substitut du sucre, le xylitol, stabilise les enzymes qui interagissent avec le glucose. L'opération consisterait à dessiner le capteur à même la peau pour y effectuer la mesure.



Une encre avec des capteurs chimiques versatiles

Un stylo à bille proposé dans le commerce et empli de cette encre spéciale suffirait pour dessiner 500 tests de glucose, selon les chercheurs. La composition de l'encre varie, lui permettant d'être déclinée pour d'autres utilisations potentielles, par exemple pour détecter les substances polluantes lorsqu'on passe le stylo sur des feuilles d'arbres. Dans ce cas, l'encre contient des enzymes qui réagissent avec les phénols, un produit chimique industriel que l'on retrouve généralement dans les crèmes solaires.
Mais les chercheurs ont encore quelques grands défis devant eux : connecter les capteurs aux smartphones ou à d'autres appareils mobiles, et tester ces capteurs dans des conditions de températures et de luminosité extrêmes. Ces recherches ont été reprises dans les colonnes de la revue Advanced Healthcare Materials.

Le seuil "fatidique" de 2°C d'augmentation de la température sur Terre : un artifice ?

On attend beaucoup de la conférence climat (COP 21) de Paris en décembre 2015 : définir un nouveau traité succédant au Protocole de Kyoto dont les résultats furent maigres. Objectif affiché et claironné : limiter le réchauffement à 2 °C au-dessus de la température de l'ère industrielle.

Pourquoi ce chiffre devenu mythique mais qui n'a pas vraiment de justification scientifique ?

Le seuil de 2°C : un artifice ?

L'article 2 de la CCNUCC (Convention Cadre des Nations Unies sur le Climat) issue du sommet de Rio en 1992 précise :« L' objectif ultime de la présente Convention et de tous instruments juridiques « connexes que la Conférence des Parties pourrait adopter est de stabiliser, conformément aux dispositions pertinentes de la Convention, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique ».

La COP "Conference of Parties " réunit tous les signataires parties prenantes à la convention. C'est l'organe suprême chargé de décider les modalités d'action pour atteindre les objectifs de la convention. Elle se réunit tous les ans depuis 1995. C'est à la COP 3 en 1997 qu'a été adopté le protocole de Kyoto. Douze ans plus tard (2009), la COP(15) réunie à Copenhague n'arrivant pas à accoucher d'un accord sur la suite à donner au Protocole de Kyoto qui arrivait à échéance en 2012 et dont les résultats étaient bien maigres donne cependant une définition au « niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique » : 2°C au-dessus de la température de l' ère préindustrielle (1880). La COP 16 qui suivit à Cancun en 2010 confirmera ce choix et lui donnera une teinture scientifique : «... with a view to reducing global greenhouse gas emissions so as to hold the increase in global average temperature below 2°C above pre-industrial levels, and that Parties should take urgent action to meet this long-term goal, consistent with science and on the basis of equity".

Il n'y a pourtant pas de réelle justification scientifique à ce choix qui s'appuie sur l'histoire pour étayer dans l'urgence le choix d'un objectif fédérateur et mobilisateur susceptible d'être mis à l'actif d'une COP en difficulté à Copenhague.

L'histoire des 2°C d'augmentation de la température sur Terre

L'histoire commence au 19ème siècle. Arrhenius brillant physicien publie en 1896 un article: « On the Influence of Carbonic Acid in the Air upon the Temperature of the Ground". Il fut ainsi le premier à étudier ce que pourrait être l'évolution de la température terrestre en fonction de la quantité de CO2 dans l'atmosphère. Pour un doublement de CO2 il trouve des accroissements de température entre 4,95°C et 6,05°C selon les latitudes. Cette hypothèse du doublement de CO2 deviendra le fil conducteur des recherches sur l'évolution du climat et sa modélisation. Et lorsque le problème du changement climatique s'est posé dans les années 1960 la même interrogation s'est imposée tout naturellement aux modélisateurs qui arrivèrent à la conclusion qu'en cas de doublement de CO2 l'augmentation de température serait d'environ 2°C (Manabe and Wetherald 1967).

Cette association des « doubles » sera confortée par les premiers rapports du GIEC de 1990 et 1995 qui concluaient pour le scénario B1 (doublement du CO2 par rapport à l'ère industrielle) à une augmentation de température de 1,8°C. Quasiment 2°C compte tenu de l'incertitude. C'est en s'appuyant sur cela que l'Union Européenne dans la perspective de la COP 3 de Kyoto avancera cet objectif 2°C dès 1996. Cette idée restera dans l'air et en 2009 tout naturellement la COP 15 de Copenhague la reprendra à son compte sans qu'il ait été démontré qu'il s'agissait d'un seuil à ne pas dépasser.

Les projections du GIEC

Pour faire des simulations de l'évolution climatique le Giec s'appuie sur des scénarios « RCP » (Representative Concentration Pathways) qui représentent des évolutions possibles de CO2. Il y en 4 : du plus optimiste au plus pessimiste : RCP2.6, 4.5, 6.0, 8.5. Le chiffre indique en W/m2 pour chacun des scénarios le forçage radiatif en 2100. Ces scénarios ne sont ni des prévisions ni des recommandations politiques. Leur seule ambition est d'être un outil de travail permettant d'explorer la gamme des évolutions possibles du climat et de ses conséquences, ainsi que la possibilité de respecter les évolutions des concentrations qu'elles supposent. Pour chacun des scénarios les modèles utilisés par le Giec font des simulations de changement de température et d'élévation du niveau de la mer à l'horizon 2081-2100.

Les projections du dernier rapport du GIEC (AR5 2014) d'accroissement des températures à l'horizon 2081-2100 par rapport à la période 1986-2005 sont les suivantes :

- •RCP2.6 : intervalle probable : entre 0,3 et 1,7 avec une moyenne de 1 °C
- •RCP4.5 : intervalle probable : entre 1,1 et 2,6 avec une moyenne de 1,8 °C
- •RCP6.0 : intervalle probable : entre 1,4 et 3,1 avec une moyenne de 2,2 °C
- •RCP8.5 : intervalle probable : entre 2,6 et 4,8 avec une moyenne de 3,7 °C

Pour interpréter ces simulations dans la perspective de l'objectif 2°C maximum il faut évidemment prendre la même origine. Les valeurs données ci-dessus sont des prévisions de changement de température par rapport à la période 1981-2010 alors que les COP situent l'augmentation de température de 2°C à na pas dépasser par rapport à l'ère préindustrielle soit cent ans plus tôt. Or pendant ces cent années la température moyenne a augmenté de 0,6°C. Il faut donc ajouter ces 0,6°C aux valeurs précédentes pour connaître les résultats des simulations du GIEC par rapport à l'ère préindustrielle. Et l'on trouve alors les intervalles suivants pour l'intervalle 2081-2100 :

- •RCP 2.6 : 0,9 - 2,3, moyenne 1,6 °C
- •RCP 4.5 : 1,7 - 3,2, moyenne 2,4 °C
- •RCP 6.0 : 2 - 3,7, moyenne 2,8 °C
- •RCP 8.5 : 3,2 - 5,4, moyenne 4,3 °C

Autant dire que seul le scénario RCP 2.6 permet d'atteindre l'objectif 2°C au-dessus de la température de la période préindustrielle. C'est ce que dit d'ailleurs le dernier rapport du Giec : « RCP2.6 is representative of a scenario that aims to keep global warming likely below 2 °C above pre-industrial temperatures".

Limiter les émissions de CO2 ne suffit plus

Ce scénario 2.6 suppose que l'on atteigne un maximum d'émission de 10 GtC/an en 2020 suivi d'une réduction des émissions au rythme de 3 % par an. Or actuellement ce « maximum » de 10 GtC/an est déjà atteint et loin de diminuer les émissions ne cessent de croître à un rythme de 2,5 % par an ce qui place la trajectoire actuelle des émissions sur celle du scénario le plus pessimiste RCP8.5. Pas facile d'imaginer que l'on puisse inverser la tendance pour se rapprocher de ce scénario 2.6 sans avoir recours à des solutions qui ne se limitent pas à une simple réduction progressive des émissions.

Il faut avoir recours à ce que l'on appelle des émissions négatives : c'est-à-dire soustraire à l'atmosphère et séquestrer une quantité de gaz à effet de serre qui soit supérieure à la quantité de gaz émise dans l'atmosphère. Les solutions existent : utilisation des bioénergies avec capture et stockage du CO2 dans les couches géologiques. Reste à les mettre en œuvre ce qui risque de prendre du temps.

Le GIEC, dans son dernier rapport précise : la majorité des modèles indique que les scénarios permettant d' atteindre les niveaux de forçage similaires à ceux du RCP 2.6 impliquent un recours substantiel à des émissions négatives équivalentes en 2100 à 2 GtCO2/an. Il est grand temps de s'y mettre et la COP 20 de Lima en décembre 2014 s' inquiétait déjà « Notant avec une grande inquiétude l'écart significatif entre la somme des effets des engagements des parties en termes d'atténuation des émissions annuelles de gaz à effet de serre d'ici 2020 et celle qui serait consistante pour avoir une chance de contenir l'augmentation des températures en dessous de 2°C ou 1.5°C au-dessus des niveaux préindustriels ».

Compte tenu des incertitudes il est sans doute sage au nom du principe de précaution de maintenir cet objectif mobilisateur « 2°c » en ayant bien conscience qu'il sera vraisemblablement dépassé et qu'il ne pourra être atteint qu'avec un taux élevé d'émissions négatives dont les techniques sont encore à promouvoir. Après tout l'agriculture ne s'est-elle pas développée il y a 6 à 8 mille ans alors que la température de la Terre était supérieure de plus de 2°C à l'actuelle ?

Les glaces arctiques n'ont jamais été aussi peu étendues

LE PIC DE GLACES pour l'hiver 2014-2015 a été atteint le 25 février et s'établit à 1,1 million de km2 de moins que la moyenne observée. Un phénomène qui s'explique par le réchauffement de l'océan Pacifique.

Sale temps pour la banquise. L'étendue maximum des glaces arctiques a été la plus faible mesurée en hiver cette année depuis le début des observations par satellite en 1979, a indiqué jeudi le Centre américain de la neige et de la glace (NSIDC).

La superficie de la banquise a atteint au plus 14,54 millions de km2 le 25 février, ce qui devrait être le maximum pour l'année, selon une estimation préliminaire. C'est 1,10 million de km2 sous la moyenne mesurée de 1981 à 2010 (15,64 millions de km2).

Au cours de l'hiver 2014-2015, les glaces dans l'océan Arctique se sont accrues de 9,91 millions de km2, un accroissement nettement inférieur comparativement à 2013-2014 qui avait connu une augmentation record.

Comment expliquer ce phénomène?

La faible formation de glace durant ce dernier hiver s'explique en partie par un mois de février caractérisé par une combinaison inhabituelle du jet stream qui s'est traduit par un réchauffement de l'Arctique du côté de l'océan Pacifique entraînant une faible étendue de la glace dans la mer de Béring et d'Okhotsk.

Durant les deux première semaines de mars, les températures sur l'ensemble de l'est l'Arctique à environ mille mètres d'altitude ont été plusieurs degrés au-dessus de la moyenne jusqu'à huit à dix degrés en mer de Barents au nord de la Norvège, précise le NSIDC.

Est-ce irréversible pour cette année?

L'hiver n'est pas terminé et la date de l'étendue maximum de la banquise arctique varie considérablement d'une année sur l'autre. Le plus tôt était le 24 février en 1996, et le plus tard le 2 avril en 2010. Cette année, le maximum a été atteint quinze jours plus tôt que la moyenne entre 1981 et 2010, qui est le 12 mars.

Vu la variabilité de la superficie des glaces à cette époque de l'année, il est possible que la banquise continue à s'étendre au cours des deux ou trois prochaines semaines, selon eux.

Toutefois, il apparaît désormais improbable qu'il se produise une accumulation de glace suffisante pour surpasser l'étendue atteinte le 25 février, estiment ces glaciologues.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

CREATION D'UNE ASSOCIATION

Conformément la loi 06/12 du 12/01/2012 relative aux association, il a été procédé à la création de l'association **« Tafath »** cite 174 logts cite ben Saïd Tichy Bejaia, lors d'une Assemblée générale tenu le 31/03/2016 à la présence de l'huissier de justice, ils ont votez MR **SENOUNE Nabil président** et d'autre personnes.

REF : 032/16

Condoléances

Très peiné par le décès de M^me^ **Berber Messouda,** épouse **Alioui** à l'âge de 84 ans, le chef de la rubrique juridique et judicaire au quotidien *le Jeune Indépendant*, **Redouane Hannachi,** présente à sa fille **Daoudia Alioui,** ainsi qu'a l'ensemble de sa famille**,** ses sincères condoléances et l'assure de sa profonde de sympathie.
Il prie Dieu le Tout-Puissant d'accueillir la défunte inhumée au cimetière d'Ouled Fayat en Son Vaste Paradis.
«A Allah nous appartenons et à Lui nous retournerons».
Repose en paix,
El Hadja Messouda

REF : 31/16

AVIS DECES

La famille Boulefaa M'hamed, du plateau sud et les familles Larbaoui Mohamed dit Moho, Yousfi, Lalaoui de cherchell, Messelmoune, Fouka,dans la wilaya de Tipaza ainsi que ceux d'alger et tous les proches et amis, ont la douleur de faire part du décès de leur très chère mère, oncle, cousins et autres de l'Epouse **Boulefaa M'hamed née Larbaoui Fatma dite Fafat**, survenu le dimanche 03 avril 2016 à l'hôpital Naadja alger a l'âge de 66 ans. L'enterrement a eu le 04 Avril 2016 au nouveau cimetière de la ville de cherchell. A dieu nous appartenant et à lui nous retournons. En ce troisième jours, « Tant et aussi longtemps que le cœur se souvient, les êtres que nous aimons y demeurent et y vivent ». A notre très chère et regrettée mère et grand-mère madame **Boulefaa Fatma dite Fafat** qui nous à quitter pour un meilleur monde en ce mois d'Avril. Toute les familles proche a la défunte et a tous ceux qui l'ont connu, aimé et apprécié demandent d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire en ce troisième jours. Que Dieu Tout Puissant t'accorde Sa Miséricorde et t'Acceuille en Son Vaste Paradis.
Ton Mari Boulefaa M'hamed , tes Enfants, Chérifa, Malika Khalida, Hamid, Youcef, Kamel et Smaïl. Repose en paix.

SOS

Madame Kheira Attallah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le
n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs, Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Appel pour assistance à un enfant malade

Une mère désespérée appelle toute âme charitable de lui venir en aide afin que son fils puisse effectuer une intervention chirurgicale à l'étranger dans les plus brefs délais et dont le montant total est faramineux.
Cet enfant est atteint d'un handicap à 100%, il est également asthmatique et déficitaire en hormones et doit aussi avoir une bonne quantité de couches 3e âge à changer plusieurs fois dans la journée.
Quoi qu'il en soit, sa maman possède tous les documents nécessaires qui démontrent la véracité de ses dires. Toute personne désirant aider cette maman, peut appeler le numéro suivant.

05 52 42 63 00

Dieu vous le rendra !



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

REDACTEUR EN CHEF
DJAMEL ZERROUK

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Des habitudes dangereuses pour votre audition

Perte auditive, acouphènes... Vous voulez éviter tous ces problèmes d'audition ? Voici huit mauvaises habitudes à ne plus prendre parce qu'elles peuvent endommager vos oreilles.



Crier dans les oreilles

En plus d'être désagréables, les cris dans les oreilles peuvent être dangereux pour l'audition. "Quand un enfant crie dans une oreille, c'est très mal perçu et dangereux. Il ne faut jamais crier dans l'oreille de quelqu'un car on peut créer un traumatisme sonore" explique le Pr Christian Dubreuil, chirurgien ORL dans l'émission "Allô docteurs" de France 5. En effet, si notre voix est en moyenne à 50 dB, quand on hurle, elle peut atteindre les 100 dB.

EN PRATIQUE : Eviter de parler ou crier dans le creux de l'oreille d'une personne.

Rouler fenêtres ouvertes dans la voiture

En voiture, les enfants aiment se tenir à côté des fenêtres grandes ouvertes. Or, ils peuvent ressentir une surdité passagère qui à long terme peut devenir plus dérangeante. Egalement, descendre une route de montagne trop rapidement peut gêner les oreilles des plus petits à cause des effets de la pression.

Comment reconnaître les signes de surdité chez l'enfant ? En cas de surdité modérée, l'enfant peut manifester des troubles de la voix, du comportement, un retard de langage ou avoir des réactions inconstantes aux bruits ou à la voix. Il faut également se méfier des otites ou des rhinos à répétition. Si la surdité est plus importante, l'enfant peut développer des troubles du langage ou du comportement.* En cas de doute, il ne faut pas hésiter à en parler à son médecin traitant.

Multiplier les sauts à la piscine

Les amateurs de sauts dans la piscine ou dans les vagues doivent se méfier des surdités passagères. Ici c'est la pression de l'eau qui est en cause et peut vous faire ressentir un léger mal aux oreilles, surtout quand les sauts sont successifs. Il n'y a que les accidents de plongée en haut profonde qui peuvent causer une surdité irréversible. En plongée, il est important de respecter la période de pressurisation pour remonter à la surface.

EN PRATIQUE : Si vous voulez vous prévenir de la surdité passagère, il existe des bouchons adaptés à l'environnement aquatique.

De la musique forte pendant 4 heures

Que ce soit dans son mp3, dans sa voiture ou même chez soi, l'écoute prolongée de musique à un haut niveau sonore peut abîmer l'audition et entraîner des acouphènes. Le principal danger de la musique est que le plaisir ressenti en l'écoutant masque la quantité d'énergie reçue par l'oreille.

Que se passe t-il dans l'oreille ? "Les cellules de l'oreille interne produisent une substance toxique qui n'est pas dangereuse en soi mais peut tuer ces mêmes cellules quand elle est produite en trop grande quantité", explique le Dr Pascal Foeillet, médecin ORL. Plus la musique est forte, plus le phénomène se produit rapidement. La limite de décibels (dB) avant que la substance ne se crée est estimée à 85 dB sur une durée de 8 heures. Quand le son est de 88 dB, le temps d'écoute est limité à 4 heures. La règle : "Lorsque le son augmente de 3 dB, il faut réduire la durée d'écoute par deux" conseille l'ORL.

EN PRATIQUE : Il faut réduire le son de son mp3 ou de son poste à la moitié. Lors de concerts ou de manifestations bruyantes, il ne faut pas hésiter à mettre des boules Quies.

L'EAU DU ROBINET EST-ELLE SANS DANGER ?

Chlore : ne paniquez pas !

Ce n'est pas parce que l'eau que vous buvez "sent" le chlore qu'elle n'est pas potable ! Au contraire, si les distributeurs d'eau en ajoutent c'est parce que le chlore prévient la multiplication des germes lors du transport de l'eau. Il est donc normal d'en trouver dans l'eau de consommation… à condition bien sûr que ce ne soit pas en excès ! "La consigne de taux de chlore est de 0,4 mg/l en sortie d'usine et d'environ 0,1 mg/l au robinet du consommateur", explique Véronique Heim, responsable des études au Sedif. Selon l'OMS, le chlore ne présente pas de danger pour la santé à moins de 5 mg/l. Comment éviter l'odeur de chlore ? Laissez couler l'eau quelques dizaines de secondes avant de la boire, mettez-la dans une carafe ou rafraîchissez-la au réfrigérateur.



NE SURTOUT PAS RATER SA COLORATION



Vous aimez refaire souvent votre couleur pour camoufler vos cheveux blancs, mais savez-vous qu'une coloration inadaptée ou des mèches trop contrastées peuvent donner un cadre trop sévère à votre visage ?

1- Quelle que soit leur couleur les mèches trop voyantes détournent le regard d'un joli visage : au lieu de flatter les traits, la couleur devient trop importante.

2- Une couleur subtilement dégradée peut illuminer la chevelure et faire paraître le visage plus fin et les yeux plus pétillants. Pour réussir cet effet lumineux, appliquez une coloration semi-permanente de deux nuances plus claires que votre couleur de base. Le contraste entre les mèches sera plus doux et plus lumineux.

3- Des cheveux naturellement foncés trop éclaircis prennent vite une nuance jaune. Or, cette couleur fait paraître le teint pâle ; en plus, la couleur des cheveux et du visage est trop proche, ce qui efface de jolis traits.

4- Pour foncer des cheveux trop clairs, mieux vaut s'en remettre à un coiffeur. Mais si vous voulez vous y risquer, évitez toutes les nuances trop froides. Elles contiennent des pigments bleus, qui, appliqués sur du jaune, le verdissent. Optez pour une couleur auburn qui efface le jaune et, une semaine plus tard, appliquez une couleur aux reflets bien chauds.

5- Des nuances très foncées absorbent la lumière au lieu de la refléter, ce qui donne un teint terne et creuse les traits. Et comme les pointes de cheveux sont plus poreuses, elles absorbent plus de couleur, ce qui fait paraître les racines plus claires et les pointes ternes.

6- Pour donner du volume à des cheveux très foncés, il suffit d'appliquer quelques mèches plus claires d'une couleur caramel foncé : cette couleur chaude donne l'impression d'un coup de soleil, ce qui adoucit les traits et fait paraître le teint plus lumineux.

ASTUCE :
Le blond donne un ton de pêche au visage. Regardez la couleur de vos yeux. Si l'iris a des taches dorées, essayez un blond chaud. Si vous avez des reflets gris ou argentés, optez pour une nuance plus neutre ou légèrement froide.

quiche fine aux courgettes et chevre



Ingredients

Pour la pâte :
-240 g de farine
-150 g de beurre froid
-1 pincée de sucre
-2 pincée de sel
-1 oeuf
-1 c. à soupe de vinaigre
-3 c. à soupe d'eau glacée
Pour la garniture :
-1 courgette
-2 oeufs
-100 g de chèvre frais type petit billy
-2 c.à soupe de crème fraîche
-huile d'olive

methode de preparation

Dans le bol d'un robot, mettez la farine, la pincée sucre, le beurre froid coupé en morceaux et 2 pincées de sel
Mixez jusqu'à obtenir un mélange bien sablé.
Ajoutez l'oeuf et 3 c. à soupe d'eau, le vinaigre, et mixez à nouveau par à-coups jusqu'à ce que la pâte forme une boule et se détache des parois du bol. La pâte est un peu collante, enveloppez-la dans un film plastique et laissez reposer une heure au réfrigérateur.
Préchauffer le four à 200°C (th.7). Etalez la pâte sur le plan de travail fariné ou entre deux feuille de papier sulfurisé fariné.
Garnissez un moule ou un cercle a tarte de 28 cm de diamètre. Piquez la pâte à l'aide d'une fourchette. Réserver au frais le temps de préparer la garniture.
Lavez la courgette sous l'eau froide avec une éponge. Essuyez-la, et coupez-la en rondelles fines à l'aide d'une mandoline.
Plonger-les rondelles de courgettes dans de l'eau bouillante pendant 2 minutes et égouttez-les.
Plongez-les aussitôt dans un saladier d'eau trés froide, et egouttez-les.
Battez les oeufs avec la crème. Ajoutez le chèvre émietté, du sel et du poivre.
Versez la préparation sur le fond de pâte, ranger les courgettes en rosace en les faisant chevaucher et arrosez d'un filet d'huile d'olive.
Faites cuire à 200°C pendant 15 mn et baissez le four à 180°C (th.6) et continuez la cuisson 15 minutes supplémentaire.

Bâtonnets au Chocolat



Ingrédients:

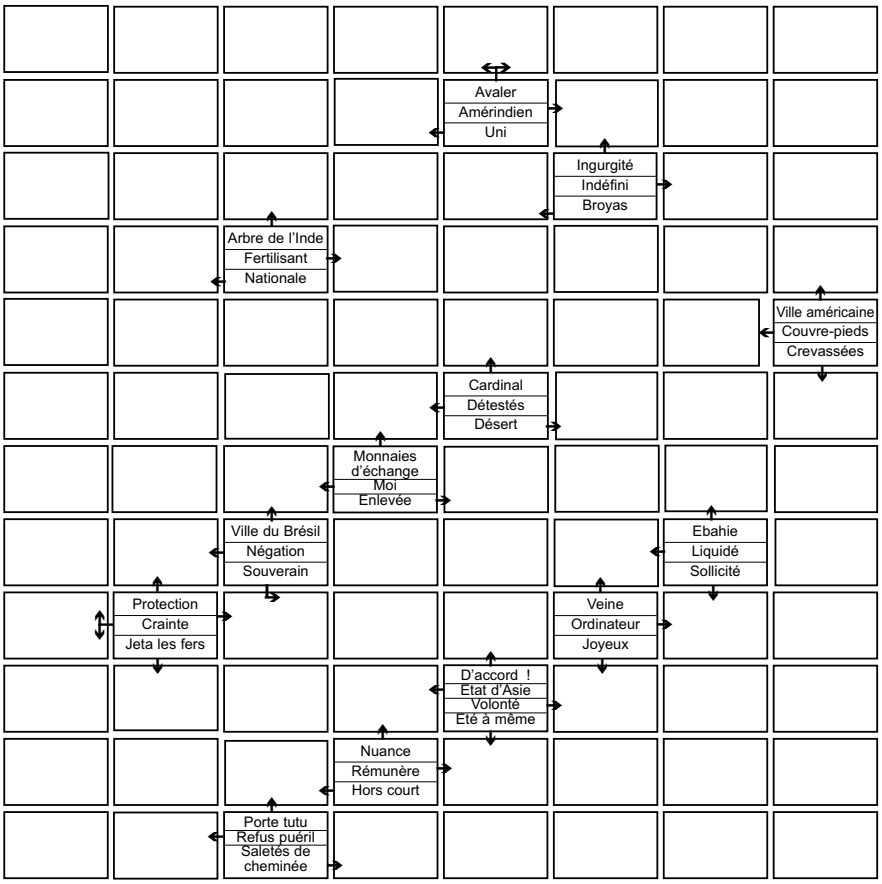
- 250 g de beurre
- 120 g de sucre fin
- 360 g de farine
- 2 cuillère à café de levure tamisée (3g)
- 2 cuillères à soupe de lait
- 120 g de chocolat haché

Décoration:
- 100 g de chocolat noir
- 50 g de pistaches moulue

Méthode de préparation:

* Travailler le beurre, le sucre et le lait en creme, jusqu'à un mélange blanchâtre. Incorporer la farine, la levure et le chocolat haché. Ramasser rapidement la pâte et mettre au frais 30 minutes
* Préchauffer le four à 1801°.
* Reprendre la pâte, peser des boules de 20 grammes, et façonner des bâtonnets de 8 cm de long.
* Les disposer sur une plaque et enfourner environ 20 minutes.
* Laisser refroidir.
* Pendant ce temps fondre le chocolat au bain marie, puis tremper les 2 bouts des bâtonnets dans le chocolat puis dans la pistache moulue.
* Laisser sécher sur du papier cuisson.

Mots fléchés n° 3001



SOLUTION MOTS FLECHES N° 3000

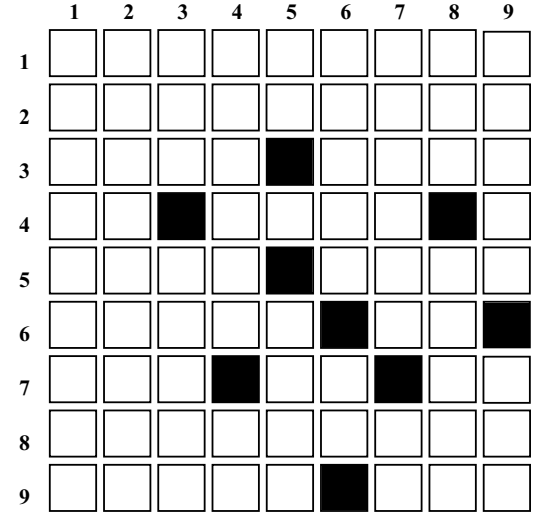
Horizontalement

– PILOTEE
BERET – RN
OR – PERIR
UMAR – ANA
LITEES – Y
EST – VASE
VERSE – CR
ESAU – AI –
R – PIEGES
SIESTE – K
EN – SENTI
SOLE – TAS

Verticalement

– BOULEVERSES
PERMISES - INO
IR – ATTRAPE – L
LEPRE – SUISSE
OTE – EVE – ETE –
T – RASA – AGENT
ERIN – SCIE – TA
ENRAYER – SKIS

Mots croisés 9/9 n° 3001



Horizontalement

1. Rendra sain – 2. Actions d'usiner sur une machine – 3. Abattue – Panoramas – 4. Rigolé – Pesa l'emballage – 5. Parti – Solipèdes – 6. Fermée – Agent de liaison – 7. Ne divulgua pas – Eté à même – L'or au labo – 8. Donnerais les couleurs de l'arc-en-ciel – 9. Très éprise – Venue parmi nous.

Verticalement

1. Qui a la propriété d'attirer – 2. Tache morale – 3. Exsude – Partager un terrain – 4. Os de poisson – Mémorisé – 5. Dans le vent – Rapière – 6. Désola – Ville de fouilles – 7. Reptile saurien – Pige – 8. Brame – Consolide – 9. Basé – Elimé.

SOLUTION N° 3000

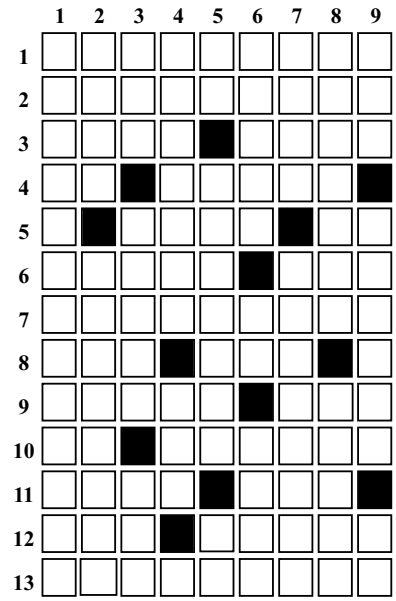
Horizontalement

BLAFARDES
RATIBOISA
OGRESSE – U
CUIR – STAR
ANA – REER –
RAUQUE – RU
DI – UT – NES
ERRA – IOTA
RENIFLEES

Verticalement

BROCARDER
LAGUNAIRE
ATRIAU – RN
FIER – QUAI
ABS – RUT – F
ROSSEE – IL
DIETE – NOE
ES – ARRETE
SAUR – USAS

Mots croisés 9/13 n° 3001



Horizontalement

1. Débrouillées – 2. Neutre – 3. Abattre – Distincts – 4. Dans la gamme – Fournisseur de duvet – 5. Infus – Signe de soulagement – 6. Appuyée – Compagne d'Adam – 7. Rosacées – 8. Mont grec – C'est explosif – 9. Suite de noms – Homme avare – 10. Entre deux lisières – Genre – 11. Célèbre Troyen – Affaibli – 12. On ne le frappe plus – Fermer – 13. Relative à l'amour physique.

Verticalement

1. Guère ouvertes – 2. Vante – Séance du tribunal – 3. La première page – Boîtes à Moujiks – Ces hommes – 4. En forme de coque – Eminence du golf – 5. Sujet de Conversation – Aberrants – Démonstratif – 6. Femme stupide – Au goût du jour – On le passe par la tête – 7. Roi légendaire athénien – Niveau intermédiaire – 8. Empêchement – Aiguisé – 9. Possessif – Ne sait quel parti prendre – Avant la qualité.

SOLUTION N° 3000

Horizontalement

CARGAISON
AMERS – OBI
NOTA – ALTO
UNIVERSEL
L – NEVE – NO
ANE – INDUS
RE – OTEES –
– VE – EST – D
SECHE – ROI
TUAI – BURE
O – LEVAINS
UTE – ENTEE
TUEUR – ERE

Verticalement

CANULAR – STOUT
AMON – NEVEU – TU
RETINE – ECALEE
GRAVE – O – HIE – U
AS – EVITEE – VER
I – ARENES – BAN –
SOLS – DETRUITE
OBTENUS – ORNER
NIOLOS – DIESEE

SODUKU 197

Pour jouer au Soduku

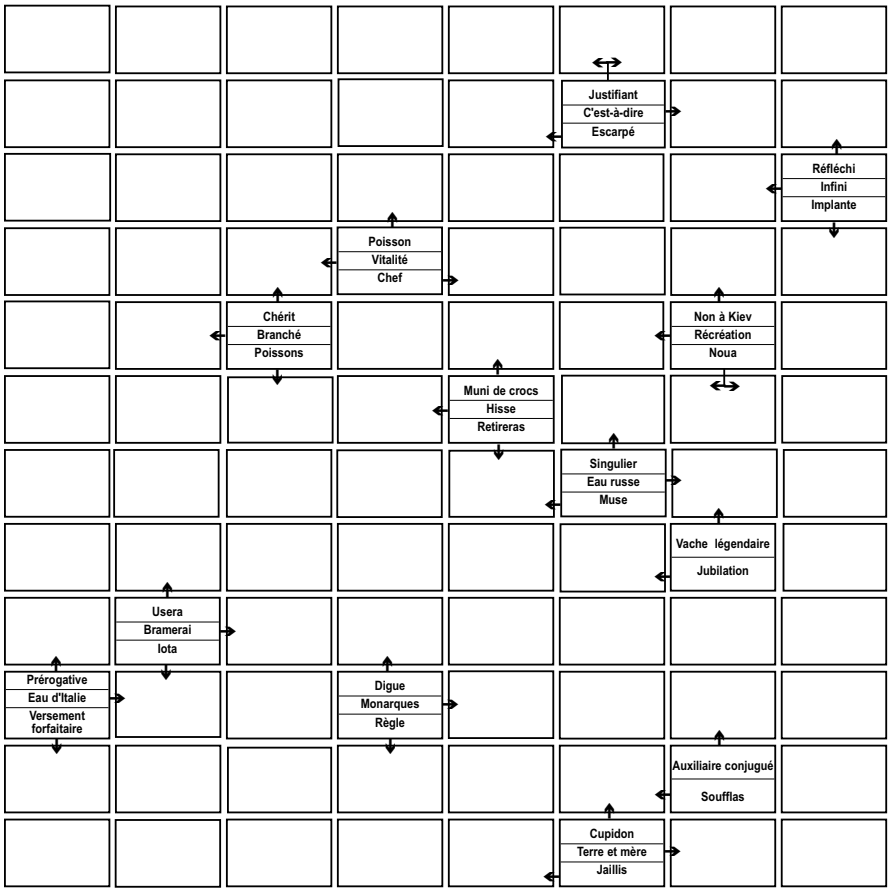
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

5			9			1		
8					6		3	
			2	3				
	4	6			9		5	
3								1
	7		3			9	6	
				4	3			
	1		7					6
		7	6		8			4

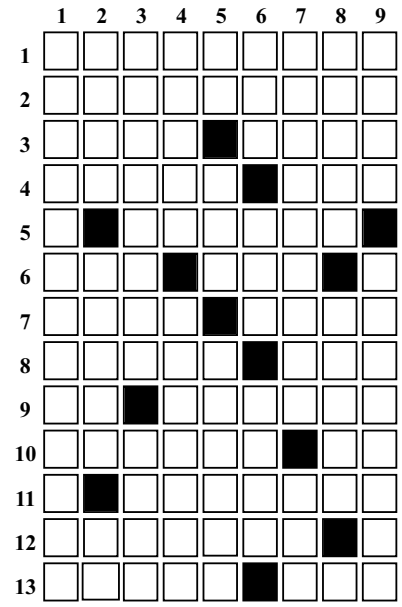
SOLUTIONS

6	2	4	3	1	8	7	5	9
1	3	7	9	4	5	6	2	8
5	8	9	2	7	6	1	3	4
8	4	2	6	9	7	5	1	3
9	5	6	1	3	2	4	8	7
7	1	3	5	8	4	9	6	2
3	9	8	4	6	1	2	7	5
4	6	5	7	2	3	8	9	1
2	7	1	8	5	9	3	4	6

Mots fléchés n° 3006



Mots croisés 9/13 n° 3006



HORIZONTALEMENT

1. Vigilante - 2. Pour rien - 3. Cape - Danseuses - 4. Interloque - Et approuvée - 5. Perçus - 6. Possessif - Quelques planches - 7. Solution - Pays de Gandhi - 8. Arrives - Hors de portée - 9. Esperluette - Représentations symboliques - 10. Ouvrier - Peau de vache - 11. Fixer solidement - 12. Engin spatial - 13. Proposition - Lentillon.

VERTICALEMENT

1. Violemment - 2. Adverbe excessif - Imprime - Signe de soulagement - 3. Rouée de coups - Sous-sol - 4. Taille - Démarres - 5. Comme un ver - Ecole de cadres - Composition - 6. La détente y est indispensable - Il suit la levée - Mal - 7. Née dans une botte - Crie comme un chevreuil - 8. Nippés - Moitié - 9. Elle porte le gigot - Forces.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 3005

Horizontalement

- LIMOGER
HALA - AMI
UNITE - IS
RI - ENTRE

LEVE - USE
URE - PA - S
BERCAIT -
ESSAI - AC

R - EVENTE
LORI - IOS
UT - TALUS
SALER - SE

Verticalement

- HURLUBERLUS
LANIERES - OTA
ILI - VERSER - L
MATEE - CAVITE -

O - EN - PAIE - AR
GA - TUAI - NIL -
EMIRS - TATOUS
RISEES - CESSE

SOLUTION N° 3005

HORIZONTALEMENT

GRANDPAPA
RECUEILLI
ACTIF - LIE
THERAPIE -
TE - EVIERS
EST - OSE - O
S - SORT - MU
- CIVIERES
GUGUSSES -

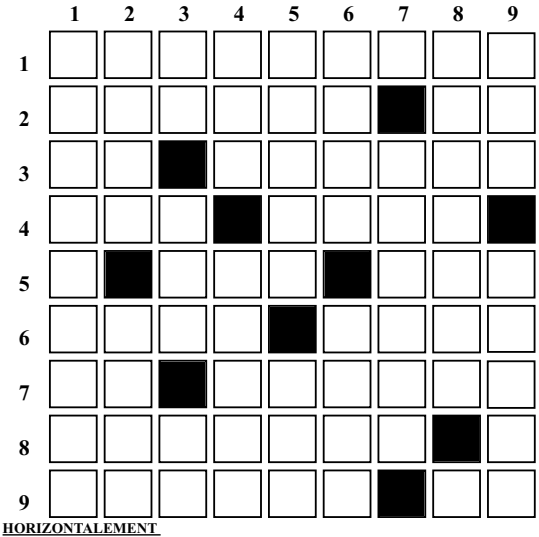
AVALE - SUE
GENE - AIRS
NEE - ONDES
ESSOREUSE

VERTICALEMENT

GRATTES -
GAGNE
RECHES -
CUVEES
ACTE - TSI-

GANES
NUIRE - OVULE -
O
DEFAVORISE -
OR
PI - PISTES - ANE
ALLIEE - RESIDU
PLIER -
MESURES
AIE - SOUS -
ESSE

Mots croisés 9/9 n° 3006



HORIZONTALEMENT

1. Es suspendu - 2. Reste de moisson - Cobalt - 3. Mot de môme - Oiseau des bois - 4. Ecrivain algérien - En abondance - 5. Mesure agraire - Monceau - 6. Inonde - Enjouée - 7. Petit tour - Loua un bateau - 8. Mise en fosse - 9. Eparpillées - Ancien.

VERTICALEMENT

1. Elles sont en instance - 2. Etançon - Agrémente - 3. Venu au monde - Couleur de robe de cheval - Symbole chimique - 4. Hibou - Abjure - 5. Esclave à Sparte - Cri d'arène - 6. Possessif - Il sonne la mort - 7. Paginais - 8. Enlevais l'eau de la barque - 9. Petite pièce - Récipients.

SOLUTION N° 3005

HORIZONTALEMENT

ASSIDUITE
PIEDESTAL
P - LYCEE - F
REFLUE - RE
ET - LE - DA
TAPI - POTE
E - EQUIPER
EPOUSEE - I
SONE - DEME

VERTICALEMENT

APPRETEES
SI - ETA - PO
SELF - PEON
IDYLLIQUE
DECUE - US -
USEE - PIED
ITE - DOPEE
TA - RATE - M
ELFE - ERIE

SODUKU 141

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	9	2			4	1		
				8				
1	7		6				9	8
5	2		8				4	1
6		8	2	9		3		5
					7			
			9	1				
7		1				5	6	
	8			7	5	2	1	

SOLUTIONS

6	7	8	9	5	2	4	1	3
5	1	3	4	6	7	2	9	8
9	4	2	1	3	8	7	5	6
7	5	9	2	1	6	3	8	4
3	8	4	7	9	5	6	2	1
2	6	1	8	4	3	5	7	9
1	2	7	3	8	4	9	6	5
4	9	6	5	2	1	8	3	7
8	3	5	6	7	9	1	4	2

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



26e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2-MOBILIS

L'USM Bel Abbés à son destin

Cette 26e journée qui verra le leader l'O Médéa, se déplacer en conquérant à Aïn Fekroun ou au pire des cas récolter un seul point et mettre définitivement les deux pieds dans la cour des grands sera marquée par la grosse affiche mettant à Sidi Bel Abbés, l'USMBA (3e) à l'ASO Chlef (5e).



Des retrouvailles entre anciens pensionnaires de la Ligue synonymes de faux pas interdits pour El Khadra en perte de vitesse dans cette partie haute du tableau où elle est en train de se compliquer la tâche pour le podium final. Les poulains de Benyellés la tête ailleurs, depuis leur qualification aux demie-finales de la Coupe d'Algérie se doivent de réagir pour reprendre leur marche en avant et éviter le retour sur eux du Paradou AC posté à cinq longueurs derrière et six de leur adversaire du jour , l'ASO et la JSM Skikda loin d'avoir abdiqués pour le troisième ticket. Sortant d'une cuisante défaite logique à Médéa contre le leader , l'OM local, les Vert et Rouge de la Mekerra auront fort à faire pour espérer renouer avec la victoire et rassurer leur public. Et pour cause, en face il y aura un adversaire qui viendra jouer une sinon sa dernière carte pour la troisième marche du podium. De chauds débats pour un face à face que l'USMBA se doit de bien négocier, d'autant que leur poursuivant immédiat, le Paradou AC, toujours ambitieux de jouer la carte de l'accession sera sur du velours chez lui en recevant la lanterne rouge l'USMM Hadjout, déjà condamnée au purgatoire. Journée facile également pour le dauphin le CA Batna qui ne fera aucune concession à son hôte du jour, le CABBA, miné par une crise interne. Les Aurésiens partent largement favoris chez eux pour rebondir et marquer leur territoire après leur faux pas à Saida lors de la dernière journée. A suivre également la sortie de cette formation de la JSM Skikda qui joue aux trouble-fêtes depuis la venue du coach Latreche à sa barre technique. Les V noirs seront en position de force pour gagner du galon en recevant l'OM Arzew qui viendra, faut-il le signaler, pour augmenter ses chances de maintien. Faute de quoi, sa situation se compliquera davantage dans cette partie basse du tableau. Périlleux déplacement du MCS à Oum El Bouaghi, où l'US Chaouia sera dos au mur et seul le plein de points lui permettra de souffler un bon coup. Le MCE Eulma revigoré quelque peu par son petit mais précieux succès contre le PAC qui lui a permis de sortir la tête du sac se rendra à Boussaâda pour enchaîner par une autre victoire et se mettre carrément à l'abri. Enfin, ce sera malheur au vaincu dans la confrontation des mal classés à Béjaïa où la JSMB (13' 29 pts) aux abois comme elle ne l'a jamais été reçoit le potentiel premier relégable, l'AS Khroub (14e ,30 pts).

S. S.

VENDREDI 08 AVRIL 16 H

Stade 24-Février (Bel Abbès) : USMBA-ASO Chlef
Stade Zerdani Hassouna (O.E.Bouaghi) USC-MCS
Stade 20-Août 55 (Skikda): JSMS-OMA
Stade Allag (Aïn Fekroune) : CRBAF-OM (Huis clos)
Stade 20-Août 55 (Alger) : PAC –USMMH
Stade Abdelatif Mokhtar (Bousaâda): ABS-MCEE Stade de l'Unité Maghrébine (Béjaïa) : JSMB-ASK
Stade Seffouhi (Batna) : CAB-CABBA

BASKET-BALL : TOURNOI DE L'EXCELLENCE À LA SALLE D'AÏN EL ARBAÂ (AIN TÉMOUCHENT)

La coupe arabe en point de mire

LES REGARDS seront braqués ce week-end vers la belle et nouvelle salle OMS d'Aïn El Arbaâ à Temouchent qui sera le théâtre du tournoi de l'excellence mettant aux prises les formations ayant formé le carré d'as tant convoité à l'issue de la fin de la première phase du Championnat national de superdivision A de basket-ball. Les cylindrées en question, faut-il le rappeler, sont le GS Pétroliers tenant du titre et qui a terminé son parcours cette saison en tête du classement devant son éternel rival, le CRBD Beida (2e) , l'US Sétif (3e) et le NA Hussein Dey (4e). Le vainqueur à l'issue de ce tournoi de l'excellence aura l'honneur de représenter l'Algérie à la prochaine Coupe arabe des clubs. Ainsi et comme le stipulent les règlements de la Fédération algérienne de basket-ball, le leader de la première phase rencontrera le quatrième et le second croisera le fer au troisième. En lever de rideau, les férus de la balle au panier, présents à la salle d'Aïn El Arbaâ, seront bien servis avec cette première affiche mettant aux prises le CRB Dar El Beïda, l'eternel second et finaliste malheureux des dernières éditions de la Coupe d'Algérie et l'US Sétif, le cinq qui reste sur une excellente performance dernièrement en damant le pion au leader cette saison . Une belle affiche ouverte à tous les pronostics. La seconde rencontre opposera le leader et champion en titre sortant, le GS Pétroliers et son voisin d'Hussein Dey. Une jeune équipe du Nasria qui a forcé le respect durant cette première phase du championnat avec sa classe biberon capable de mettre des bâtons dans les roues du GSP. Les vainqueurs à l'issue de ces deux rencontres du jour se rencontreront en finale samedi pour le trophée mis en jeu et composter leur billet pour une participation en coupe arabe des clubs. Juste avant, le public suivra le match de classement.

VENDREDI :
CRBD Beida-US Sétif (15h 00)
GS Pétroliers-NA Hussein Dey (16h30)

SAMEDI :
Match de classement (14h30)
Finale : (16h00)

TENNIS DE TABLE/CIRCUIT MONDIAL :

DE L'OR POUR LES JUNIORS FILLES ALGÉRIENNES EN DOUBLE

LA PAIRE algérienne de tennis de table, Hiba Feredj et Sannah Lagsir a remporté la médaille d'or de l'épreuve du double juniors filles au Circuit mondial, toutes catégories, qui a pris fin mardi soir à la salle omnisports de Chéraga (Alger), après cinq jours de compétition. Le duo Feredj-Lagsir a battu, mardi soir en finale, la paire tunisienne composée de Manel Baklouti et Fadwa Garci sur le score de 3 à 1 (11-5, 11-8, 5-11, 11-6). Lors des demi-finales disputées le même jour, la doublette algérienne a éliminé l'autre paire tunisienne, Mariem Bencheikh et Abir Haj Salah sur le score de 3 à 1 (11-4, 15-13, 9-11, 11-9), alors que Baklouti et Garci avaient écarté de leur chemin, le duo algérien constitué de Yassamine Bouhenni et Loubna Djedjik 3-0 (3-11, 4-11, 8-11). En juniors garçons et en l'absence des pongistes algériens, tous éliminés en quarts, la finale du double a été 100% tunisienne et a permis à la paire Omar Ammous/Mooteez Saadaoui de prendre l'or devant Youssef Ben Attia/Aboubaker Bourass 3-2 (16-18, 2-11, 11-9, 11-9, 14-12).

COUPE DU MONDE 2018 (ZONE AFRIQUE-QUALIFICATIONS):

Tirage au sort du 3e tour confirmé au 24 juin au Caire (Fifa)

LA FÉDÉRATION Internationale de football (Fifa), a confirmé dans une correspondance adressée à toutes les fédérations africaines, que le tirage au sort du troisième et dernier tour des qualifications africaines du mondial Russie 2018, se déroulera le 24 juin prochain au Caire, a annoncé mardi la Fédération tunisienne de football, sur son site internet officiel. Les modalités du tirage et les têtes de séries seront annoncées en temps voulu, précise la même source. Le classement mondial FIFA pour l'Afrique sera publié entre le 8 et 10 juin prochain et servira pour la confection des chapeaux du tirage au sort, précise la même source. Les 20 équipes encore en lice, dont l'Algérie, seront réparties en cinq groupes de quatre et disputeront la troisième et dernière étape, selon une formule championnat aller et retour. Les cinq premiers se qualifieront au mondial 2018 en Russie. Les 20 équipes qualifiées pour le dernier tour (phase de poules) sont:
Algérie, Tunisie, Afrique du Sud, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Cap-Vert, Egypte, Gabon, Ghana, Guinée, Libye, Mali, Maroc, Nigeria, Ouganda, RD Congo, Sénégal et Zambie.

»SOULIER D'EBÈNE» :

Hanni nominé pour le titre du meilleur joueur africain de Belgique

LE NÉO-INTERNATIONAL algérien du FC Malines Sofiane Hanni figure dans une short-liste de 5 joueurs en lice pour le «Soulier d'Ebène»,
trophée récompensant le meilleur footballeur africain évoluant en Belgique. Outre Hanni (25 ans) la liste comprend également les Ghanéens Frank
Acheampong (RSC Anderlecht) et Nana Asare (AA Gent), le Malien Abdoulay Diaby
(Club Bruges), et le Béninois Frédéric Gounongbe (Westerlo), à l'issue du premier tour de scrutin. Le «Soulier d'Ebène» a été créé et est organisé depuis 25 ans par l'ASBL African Culture Promotion. Il récompense le meilleur footballeur d'origine africaine évoluant dans les championnats de Belgique des 3 divisions nationales. Il a également délivré 5 passes décisives en 29 matches.

CAN-2016 DAMES (2E TOUR DES ÉLIMINATOIRES) :

Des arbitres capverdiennes et urundaises pour Algérie-Kenya

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral capverdien pour diriger la rencontre Algérie-Kenya prévue vendredi prochain à 17h00 au stade Omar-Hamadi (Bologhine, Alger) pour le compte du second et dernier tour (aller) des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2016 dames. Le match sera officié par Alcidia Maria Silva Dos Santos, assistée de ses deux compatriotes Irani Chantre Fortes et Carla Helena Montero Caetano. La manche retour aura lieu le 12 avril au stade Misc-Kasarani à Nairobi. Elle sera dirigée par des arbitres burundaises sous la conduite de Sauvis Iratunga, assistée d'Alida Iradkunda et de Fides Bangurambona. Le vainqueur de cette double confrontation se qualifiera pour la phase finale de la CAN-2016 dames prévue au Cameroun du 19 novembre au 3 décembre

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	04:36	04:42	04:55	04:56	05:03	05:09	05:12
Dohr	12:31	12:36	12:50	12:41	12:57	13:02	13:05
Açr	16:09	16:13	16:27	16:15	16:34	16:39	16:42
Maghrib	19:01	19:05	19:20	19:07	19:26	19:31	19:33
Icha	20:21	20:25	20:40	20:22	20:46	20:50	20:53

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5444 - JEUDI 28 JOUMADA AL THANI 1437

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	17°	13°
Oran	21°	12°
Constantine	15°	6°
Ouargla	26°	16°

HAUTE HORLOGERIE

Cartier présente sa nouvelle collection «Drive» en avant-première africaine

Présentée lors du dernier Salon International de la Haute Horlogerie de Genève en janvier dernier, la nouvelle collection « Drive « de Cartier a été présentée en avant-première africaine lundi à Alger, en présence du Directeur Général de Cartier Afrique, Alessandro Patti.

C'est à l'hôtel El Aurassi dans les boutiques de DFSA Algérie, représentant officiel de Cartier, qu'a eu lieu la présentation de la toute nouvelle collection de montres Cartier Drive, dédiée à l'homme ; sa forme coussin, son profil tendu cultivent l'esprit gentleman driver. On y retrouve dans cette collection, les codes Cartier avec ces grands chiffres romains qui se détachent avec autorité sur le cadran de la montre. La Drive dispose de mouvements de manufacture Cartier ainsi que des déclinaisons en or rose ou acier, dès son lancement et non pas après la troisième année, comme cela est le cas avec la majorité des collections Cartier.



La nouvelle Drive est une montre typée sport de part ses lignes mais elle est également très Cartier par ses chiffres romains, sa couronne et ses finitions. C'est donc la première fois que Cartier choisit l'Algérie pour présenter en avant-première un nouveau produit, la marque déjà présente dans notre marché depuis plus de dix ans via son partenaire DFSA. « Nous pensons chez Cartier que le marché algérien est l'un des plus importants en Afrique c'est pour cela qu'on a décidé de présenter nos nouveautés en avant-première en Algérie, où on a retrouvé un énorme potentiel en terme de culture pour le luxe et de pouvoir d'achat, notre but est de faire parvenir nos nouveautés en même temps que leur lancement en Europe», a déclaré Alessandro Patti Directeur Général de Cartier Afrique.

Ce dernier a également mis en exergue le travail fait par son partenaire algérien qui a une vision à long terme afin de développer la présence de la marque Cartier en Algérie. Pour sa part la représentante de Cartier, Madame Leïla Aimouche, a réitéré son ambition de développer la marque Cartier dans l'ensemble du territoire, en annonçant également l'ouverture prochaine d'une nouvelle boutique de luxe multimarque à Oran. « nous avons décidé de nous développer, car on a constaté qu'une seule boutique à la capitale ne suffira jamais à répondre à la demande des Algériens», a déclaré Leïla Aimouche celle-ci explique qu'Oran n'est qu'une première étape de cette nouvelle stratégie de déploiement qui va s'étendre à d'autres wilayas du pays.

Par ailleurs, la représentante de Cartier en Algérie affirme que les clients de la boutique de l'Aurassi reçoivent le même traitement qu'un client qui achète un produit Cartier dans une boutique à Paris ou dans une autre ville dans le monde. «C'est l'une des première exigences de nos partenaires, reproduire le même environnement et le même traitement qu'un client peut avoir dans toutes les boutiques Cartier».

Concernant l'autre nouvelle collection « Hypnose « que Cartier a présenté lors du dernier Salon International de la Haute Horlogerie de Genève, Alessandro Patti a assuré qu'elle sera disponible au même moment que son lancement en Europe, et qu'elle sera présentée en avant première africaine en Algérie.

Toutes les montres de la collection «Drive « seront disponibles à la vente dès le mois de juin dans la boutique multimarque de DFSA au niveau D de l'hôtel El Aurassi d'Alger.

Nassim Mecheri

INHUMÉ HIER À BEN-AKNOUN

Le militant Mohamed Saïd Mazouzi tire sa révérence à 92 ans

LE MILITANT de la cause nationale et ancien ministre, Mohamed Saïd Mazouzi, décédé mardi à l'âge de 92 ans, a été inhumé mercredi après-midi au cimetière de Ben Aknoun à Alger. Le défunt a été inhumé après la prière de Dohr en présence des membres de sa famille, de personnalités politiques et historiques, de membres du gouvernement et de citoyens venus lui rendre un dernier hommage.

Dans l'oraison funèbre, Rédha Malek, figure emblématique de la guerre de Libération nationale et ancien chef du gouvernement, a rappelé le riche parcours historique du défunt Mazouzi et ses sacrifices pour le service du pays. Militant du Parti du peuple algérien (PPA), dès son jeune âge dans la région de la Kabylie maritime (Tigzirt), le défunt a fait partie du noyau ayant préparé les manifestations du 8-Mai 1945, aux côtés de Omar et Mansour Boudaoud, Ahmed Zerouali et de Amar Haddad. Militant très actif sur le terrain, il avait été arrêté en 1945 et condamné à perpétuité par le colonisateur français. Il sera emprisonné jusqu'à l'indépendance de l'Algérie en 1962. Après l'Indépendance, Mohamed Saïd Mazouzi a occupé, notamment, le poste



de wali de Tizi Ouzou, celui de ministre du Travail, et celui des Moudjahidine. Le moudjahid et révolutionnaire avait décidé de se retirer de la vie politique de manière définitive en 1988.

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a adréssé un message de condoléances à la famille du Moudjahid dans lequel il a salué les qualités et les valeurs du défunt. «C'est avec une grande affliction et une profonde émotion que j'ai appris la disparition du moudjahid Mohamed Said Maazouzi aprés un long parcours de lutte mené par differents moyens contre l'occupant», écrit le président Bouteflika dans son message.

«Le défunt s'était résolu à la fleur de l'âge au sacrifice pour la liberation et l'indépendance de sa patrie, endossant impassiblement les souffrances de la torture et de la répression dans les geôles coloniales où il deviendra le doyen des prisonniers pour y avoir séjourné longtemps», souligne le chef de l'Etat.

«L'engagement patriotique du défunt et sa détermination à faire triompher la cause nationale n'étaient pas pour autant entamées, étant convaincu que la libération d'une patrie du joug colonial est la chose la plus précieuse tout autant que son édification », a encore souligné le Président Bouteflika. Et d'ajouter à la famille du défunt : « Je vous présente mes sincères condoléances et prie Dieu, le Tout puissant, de lui accorder sa sainte miséricorde, de l'accueillir en son vaste paradis et d'assister les siens dans cette douloureuse épreuve».

R. M.

MÉDÉA

Championnat régional de cross de la police

LA WILAYA de Médéa a abrité, du 4 au 5 avril, le Championnat de cross sur route interservices de police de la région Centre sous le patronage du wali de Médéa, Mostafa Layadi, en présence du représentant de la DGSN. Quelque 156 athlètes, dont 50 filles parmi les éléments de la Sûreté nationale, représentant 11 wilayas du Centre, ont pris part à la manifestation dont le coup d'envoi a été donné en présence du commandant Messaoudi Mohamed, chef du service de santé, des activités sociales et sportives.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le représentant de la DGSN a indiqué que la compétition rentre dans le cadre des activités programmées par la direction générale de la Sûreté nationale dans le but d'encourager la pratique sportive au sein du corps de police.

Les athlètes ont couru sur des distances respectives de 8 kms pour les messieurs et 6 kms pour les dames, à partir du point de départ situé dans la commune limitrophe de Draa Smar jusqu'au point d'arrivée situé devant le complexe olympique Imam Lyès de la ville de Médéa.

La course, qui a été jugée d'un bon niveau, a été très disputée par les athlètes pour occuper les premières places, et ce, en dépit d'un temps pluvieux et d'un parcours irrégulier et éprouvant qui a sévi pendant la matinée du 2e jour de l'événement sportif.

Les premières places en individuel filles et par équipe filles sont revenues respectueusement à la wilaya de Tizi-Ouzou et à la wilaya d'Alger, alors que les 1es places en individuel garçons et en équipes garçons ont été remportées par les athlètes de la wilaya d'Aïn Defla.

N. B.

MÉDÉA

Un ouvrier chute du 4e étage

UN JEUNE ouvrier âgé de 25 ans, a fait, hier, une chute du 4e étage d'un chantier privé de construction d'une habitation située au quartier des 80 logements à Béni-Slimane, 65 km à l'est du chef-lieu de wilaya.

Evacuée dans un état comateux vers l'hôpital de la ville par les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile, la victime présente de multiples blessures au corps, indique-t-on.

N. B.